

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

HAUTE-GARONNE MAGAZINE

ACTUALITÉ · PROXIMITÉ · SORTIES · PORTRAIT

MOBILISÉS FACE À LA CRISE

Aides d'urgence
Solidarités
Collèges



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

**Agir
avec vous !**

N° 160

JUILLET / AOÛT 2020

JUILLET / AOÛT 2020

**PUBLICATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 34 33 32 31

Antenne de Saint-Gaudens

1, espace Pégot
31800 Saint-Gaudens
Tél. : 05 62 00 25 00

Mail : contact@cd31.fr
Site : haute-garonne.fr

Directeur de la publication
GEORGES MÉRIC

Directeur de la communication
FRANÇOIS BOURSIER

Rédaction en chef
JULIE PONTONNIER ET PHILIPPE FONT

Ont participé à ce numéro
**PASCAL ALQUIER, MARIE-SARAH BOULEAU, ÉMILIE GILMER,
AURÉLIE RENNE, CLAIRE VILLARD ET AXELLE SZCZYGIEL**

Photos
**AURÉLIE FERREIRA AVEC SHANNON ADUATAH, LOÏC BEL,
VALENTINE CHAPIUS, RÉMY GABALDA, ALIS MIREBEAU,
ALEXANDRE OLLIER, ADRIEN NOWAK, HÉLÈNE RESSAYRES,
ROMAIN SAADA ET FRÉDÉRIC SCHEIBER**
SAUF ADOBE STOCK OU MENTION SPÉCIALE

Conception graphique
CÉCILE CAMINAL ET STUDIO OGHAM

Mise en page et illustrations
MYLÈNE ARTAUD

Impression
AGIR GRAPHIC

En couverture
**DES AGENTS DU DÉPARTEMENT ONT DISTRIBUÉ DES KITS
SANITAIRES PIERRE FABRE AUPRÈS DES EHPAD À LA SORTIE
DU CONFINEMENT.**

Numéro ISSN 2116-2956
La reproduction même partielle de tout document publié
dans ce journal est interdite sans autorisation
687 000 exemplaires
Publication gratuite

NOUS CONTACTER

magazine@cd31.fr

NOUS LIRE

haute-garonne.fr/magazine

NOUS ÉCOUTER

haute-garonne.fr/magazineaudio

NOUS VOIR

youtube.com/31haute-garonne

SUIVEZ-NOUS



L'ACTU

04 LE ZAPPING

06 À LA UNE

LE DOSSIER

12 LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ
FACE À LA CRISE



MA HAUTE-GARONNE

24 PRÈS DE CHEZ VOUS

36 EXPRESSIONS POLITIQUES

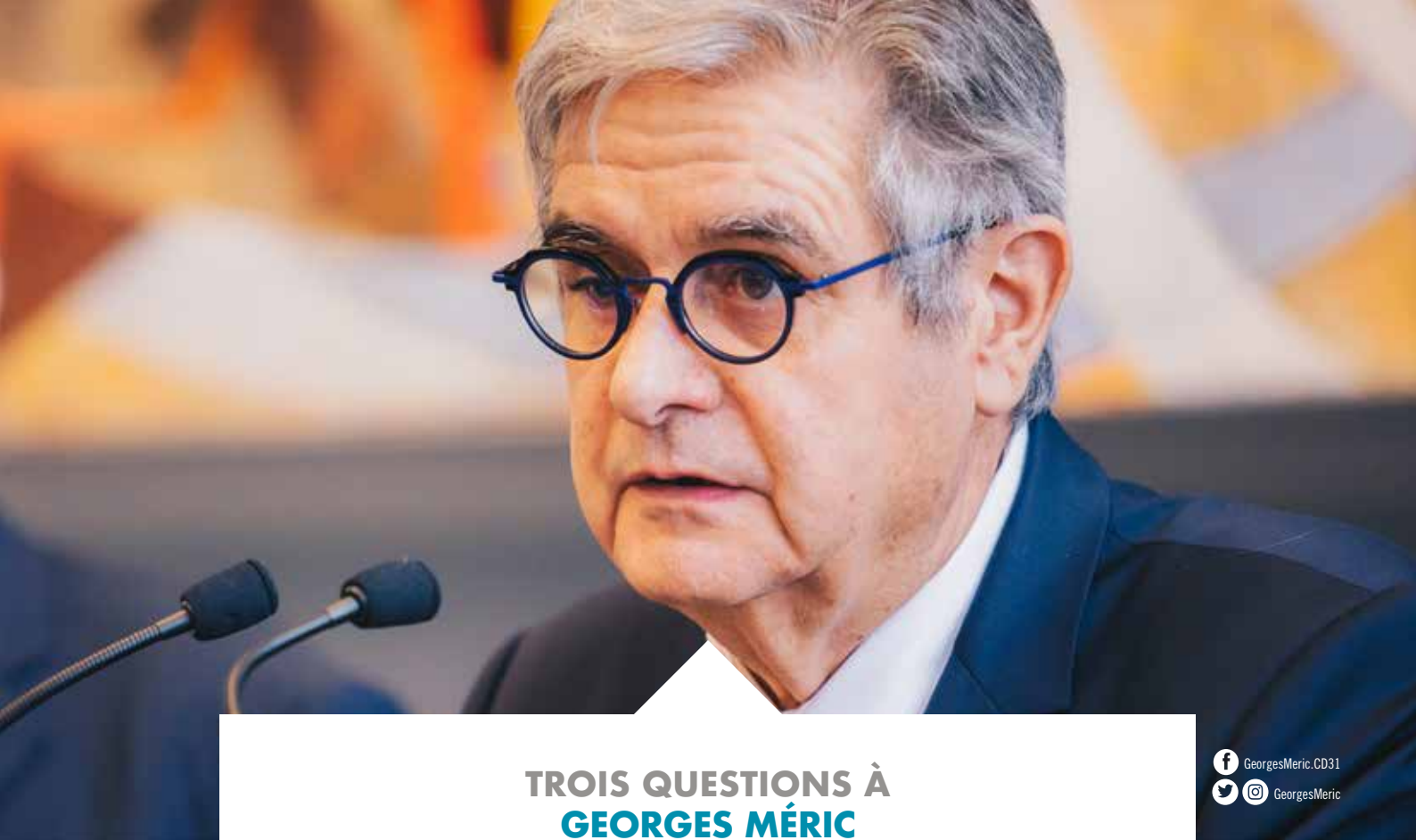


MES LOISIRS

38 CULTURE ET PATRIMOINE

42 TOURISME

48 PORTRAIT



TROIS QUESTIONS À GEORGES MÉRIC

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



Face à la crise sanitaire sans précédent que nous vivons, quelles **MESURES D'URGENCE** le Département a-t-il mis en place ?

Nos services sont restés en alerte permanente avec pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux populations fragilisées par la crise sanitaire, économique et sociale. Cela s'est traduit par le vote d'un plan d'urgences sociales de 35 millions d'euros, avec notamment le lancement des « bons solidaires » qui ont bénéficié à plus de 25 000 familles. Nous avons aussi mis en place des dispositifs pour amortir la chute d'activité et maintenir les fonctions vitales des bassins de vie. Nous avons créé plusieurs fonds d'urgence et de soutien aux commerçants, artisans, transporteurs, agriculteurs, BTP, hôtellerie, restaurants. Un autre plus spécifique a été créé pour accompagner les associations indispensables en milieu rural comme dans les quartiers urbains. Nous avons également avancé plus de 7 millions d'euros pour assurer la continuité des établissements sociaux et médico-sociaux.

Les secteurs de **LA CULTURE ET DU TOURISME** sont particulièrement touchés...

Le Conseil départemental a été dans l'obligation d'annuler l'ensemble des manifestations culturelles prévues sur la période, mais a fait le choix de prendre

en charge l'intégralité des cachets des artistes impactés. Concernant le secteur du tourisme, également très touché par la crise, nous avons adopté un plan de soutien qui comporte des dispositifs très concrets pour inciter les vacanciers à choisir la Haute-Garonne cet été.

~ " Notre objectif : apporter des réponses concrètes aux populations fragilisées par la crise. "

En nous rappelant brutalement notre fragilité, cette crise ne nous montre-t-elle pas l'urgence à modifier nos **MODES DE VIE** ?

Il est impératif de mettre en place des politiques publiques à échelle humaine. C'est dans cet esprit que nous avons voté la 2^{ème} étape du plan de transition écologique le 26 mai qui fait la part belle à la préservation de l'eau, la maîtrise de l'énergie, le développement de voies cyclables ou encore l'agriculture durable. La sortie de cette crise ne pourra se faire sans un bouleversement des fondements de notre société, notre défi est de choisir l'humain plutôt que les dividendes.

L'ACTU

LE ZAPPING



CONCULTATION CITOYENNE

QUELLE SOCIÉTÉ VEULENT LES HAUT-GARONNAIS APRÈS LE COVID-19 ?

La crise sanitaire liée au Covid-19 met en évidence la nécessité de changer de modèle de société. De mi-mai à fin juin, le Département a donné la parole aux Haut-Garonnais pour imaginer la société d'après afin de les associer à la recherche d'actions et de mesures à mettre en place pour « aller vers une société plus juste, inclusive et solidaire », explique Paulette Salles, conseillère départementale en charge du dialogue citoyen. « Nous attendions beaucoup de l'expertise citoyenne, comme cela a été le cas depuis le début de notre mandat en 2015, pour nous aider à construire des politiques au plus près des attentes des Haut-Garonnais. » Au centre de tous les débats, des thématiques aussi variées que le soutien à la production et la consommation de denrées locales, la préservation de l'environnement, l'accompagnement des plus démunis, l'évolution des moyens de transport, etc. « Les contributions vont nous servir à définir les politiques et actions que nous mettrons en œuvre après la crise. » Dès l'été 2020, les premières actions issues du dialogue citoyen seront présentées.

→ **INFOS :** societedapres.haute-garonne.fr

JEUNESSES

UNE WEB APP POUR DÉCRYPTER LE MONDE

Lors de la concertation Jeunes menée par le Conseil départemental, les jeunes ont mis en avant leur difficulté à accéder à l'information et le besoin de développer une porte d'entrée unique pour s'informer et s'exprimer. Aujourd'hui l'application *Go31* offre aux 11-29 ans un espace virtuel de ressources et d'interaction répondant à leurs attentes. Créée avec les jeunes et testée par eux avant la sortie officielle en juin, cette web application est accessible sur smartphone, tablette et ordinateur.





SANTÉ PUBLIQUE

DES MASQUES POUR TOUS

Équiper de masques les professionnels et les habitants de la Haute-Garonne est une priorité du Conseil départemental pour éviter une deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. Devant la pénurie constatée durant la période de confinement, le Département a commandé près de 4 millions de masques au total, et ce, bien que ce soit en dehors de son champ de compétences. Dès le mois de mars, une commande de 2,26 millions de masques a été effectuée afin de doter les personnels travaillant dans les Ehpad et les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Le mois dernier, en partenariat avec la Région Occitanie, 1,4 million de masques textiles, lavables et réutilisables, ont également été distribués gratuitement aux habitants du département via leur mairie ou directement dans leur boîte aux lettres.



NUMÉRIQUE

DES TABLETTES POUR LES COLLÉGIENS

Afin de permettre le suivi des cours à distance par les collégiens pendant la période de confinement, le Conseil départemental a distribué des tablettes numériques aux élèves les plus en difficulté, issus des Réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) ainsi que des jeunes des quartiers prioritaires accueillis dans les établissements participant au plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges. Au total, ce sont 450 collégiens issus de vingt établissements haut-garonnais qui ont pu profiter de cette mesure exceptionnelle et poursuivre ainsi leur scolarité grâce aux tablettes numériques.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES

Face à l'augmentation des violences intrafamiliales constatées durant le confinement, le Conseil départemental a mis en place plusieurs mesures d'urgence dès le mois d'avril, qui viennent compléter la stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes adoptée par l'assemblée départementale en janvier dernier. Le Département soutient ainsi financièrement les associations qui agissent pour prévenir les violences au sein de la famille, accompagner les victimes, mais aussi prendre en charge les auteurs afin d'éviter la récurrence. Parmi elles, l'Association pour l'initiative autonome des femmes (APIAF), Femmes de papier (lire aussi page 35), Parle avec elles, l'Association vivre autrement ses conflits (AVAC), Olympe de Gouges et Grisélidis ont ainsi pu poursuivre et multiplier les actions d'écoute et de conseils. En tant que pilote de la protection de l'enfance, le Département a également pris des mesures afin de soutenir les acteurs chargés de mettre à l'abri les enfants en danger.



MARYSE VEZAT-BARONIA,

Vice-présidente chargée du développement territorial,
de l'aménagement du territoire et du tourisme

« Le tourisme est au cœur des priorités du Conseil départemental.

Le Conseil départemental a décidé d'un vaste plan d'actions concrètes pour permettre aux habitants de la Haute-Garonne de visiter les sites touristiques du Département cet été : entrées gratuites, nuitées offertes... Le tourisme est en effet un levier majeur de développement pour tous nos territoires, qu'ils soient urbains, périurbains, ruraux ou de montagne. Pour sauver des emplois touristiques non délocalisables, le Conseil départemental a pris des mesures exceptionnelles de soutien aux acteurs touristiques départementaux qui affrontent une crise sans précédent. Au plus près de chez vous, de nombreux lieux sont à découvrir ou à redécouvrir ! Cet été, évadez-vous en Haute-Garonne ! »

UN PLAN DE SOLIDARITÉ POUR LA REPRISE DU TOURISME

Si le confinement de la population était primordial afin de ralentir la propagation de l'épidémie, la situation a complètement bouleversé le secteur touristique dont les prestations ont été immédiatement suspendues. Au regard des conséquences engendrées par la crise sanitaire, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a établi un plan de solidarité pour aider les professionnels et favoriser le tourisme local.

Le Conseil départemental considère l'économie touristique comme l'une de ses priorités, puisqu'elle représente « un levier majeur de développement pour tous nos territoires, qu'ils soient urbains, périurbains, ruraux ou de montagne », affirme Maryse Vezat-Baronia, vice-présidente du Conseil départemental chargée du développement territorial, de l'aménagement du territoire et du tourisme. En Haute-Garonne, ce secteur pèse 15 000 emplois et génère un milliard d'euros de retombées économiques.

Des aides en urgence

Les élus départementaux ont ainsi adopté en urgence, le 26 mai dernier, des mesures pour soutenir les acteurs haut-garonnais du tourisme. Dans le cadre du fonds de prévention de la précarité de 3,5 millions d'euros, créé pour les personnes qui ont totalement perdu leurs revenus au cours de la crise sanitaire, un abondement supplémentaire d'1 million d'euros a été alloué aux professionnels du tourisme.

Suspension de la taxe additionnelle

Pour permettre aux établissements de bénéficier d'une trésorerie plus importante pendant la reprise, le recouvrement de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour, facturée aux clients au cours de leurs nuitées dans un hébergement du territoire, a également été suspendu jusqu'à la fin de l'année 2020. En parallèle, « le Conseil départemental a décidé d'un vaste plan d'actions concrètes pour permettre aux habitants de la Haute-Garonne de visiter les sites touristiques du Département cet été », précise Maryse Vezat-Baronia. Les Haut-Garonnais ont la chance de disposer de destinations touristiques très variées autour de chez eux. C'est le moment idéal pour découvrir les trésors de la Haute-Garonne tout en soutenant l'économie locale ! (Voir le détail des offres pages 42 à 47).



INTERVIEW



« Cibler une clientèle plus locale. »

CÉLINE TAFFARELLO,

gérante de l'Auberge du Poids public, à Saint-Félix-Lauragais

Quelles ont été les conséquences du confinement ?


Économiquement, je ne préfère même pas en parler... C'est très compliqué. Nous en avons cependant profité pour faire des travaux et moderniser le lieu.

Quelle est votre solution pour compenser au mieux cette crise ?

Au bout d'un mois de confinement, je me suis lancée dans la confection de plats à emporter pour maintenir un minimum de trésorerie. Ce service marche si bien que je continue encore aujourd'hui !

Côté hôtellerie, quel est l'état actuel des réservations ?

L'hôtel s'est complètement vidé : toutes les réservations de l'été ont été annulées. Je vais faire de la publicité à destination d'une clientèle plus locale, avec un forfait intéressant, tout en mettant en avant les sites touristiques aux alentours. C'est l'occasion idéale de découvrir sa propre région !



Le développement des mobilités douces, ici sur le canal du Midi, fait partie des objectifs du second volet du plan transition écologique voté par le Conseil départemental.

LE DÉPARTEMENT RENFORCE SON PLAN DE **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Plus que jamais soucieux de transmettre un environnement préservé aux générations futures, le Conseil départemental lance la deuxième phase de son plan pour la transition écologique, pour la période 2020-2024. La protection de la ressource en eau, de la biodiversité, les mobilités douces ou encore l'agriculture durable sont au cœur de cet ambitieux dispositif.

Des paroles... et surtout des actes ! Engagé depuis 2017 dans une démarche ambitieuse de transition écologique, le Conseil départemental a su mettre en place des actions concrètes pour lutter, à l'échelle haut-garonnaise, contre le réchauffement climatique.

Protection d'Espaces naturels sensibles (ENS), augmentation des subventions à la rénovation énergétique, création de Réseaux express vélo, conseil en agro-écologie, mise en place du télétravail pour ses agents... La totalité des 41 engagements pris il y a trois ans ont été réalisés ou sont bien engagés. Aujourd'hui, le Département lance la deuxième phase de son plan pour la transition écologique, avec une ambition intacte.

Préserver la ressource en eau

Les actions de cet « acte II » seront articulées autour de huit thématiques : l'eau, la biodiversité, l'énergie, les mobilités du quotidien, les voies vertes et sentiers pour un tourisme vert, l'agriculture durable, les collèges ainsi que le cadre de vie et la santé. « Certaines se sont

imposées d'elles-mêmes, au cours de la première phase, indique Jean-Michel Fabre, vice-président en charge du développement durable. Par exemple, en travaillant sur la ressource en eau, avec le panel citoyen du projet de territoire Garon'Amont, est née l'idée de créer un conservatoire des zones humides pour sanctuariser ces milieux fragiles qui, par leur rôle régulateur, rendent d'importants services à l'humanité. » Le projet Garon'Amont entre dans sa phase opérationnelle : le plan d'actions définitif sera finalisé dans les semaines à venir, à partir des 130 mesures proposées par le panel citoyen, avec deux priorités face au changement climatique : sécuriser l'approvisionnement en eau et sécuriser sa qualité. Le déploiement des Espaces naturels sensibles – 1000 hectares déjà protégés en quatre ans – a quant à lui fait émerger la nécessité de préserver les forêts anciennes. Ce sera donc l'une des mesures phares du nouveau plan « arbres et forêts », qui se traduira notamment par le classement de la forêt de Bouconne en ENS et par un ambitieux programme de plantation d'arbres et de haies.



JEAN-MICHEL FABRE,

Vice-président en charge du logement, du développement durable et du plan climat

« Engagé depuis 2017 dans un plan ambitieux pour la transition écologique, le Conseil départemental était en train d'en élaborer la deuxième phase lorsqu'a démarré la crise sanitaire. Nous aurions alors pu nous dire que la transition écologique n'était plus à l'ordre du jour, qu'il y avait désormais d'autres priorités. À l'inverse, nous avons considéré que nous devons tirer les leçons de la crise sanitaire et sociale pour construire ce nouveau plan. Au-delà des dizaines d'actions concrètes qui vont démarrer dès 2020, les orientations fixées nous aideront, dans les mois à venir, à prendre les bonnes décisions, que ce soit dans le domaine du logement, du numérique, de l'agriculture, de la santé ou encore de la mobilité. La reconstruction qui s'annonce devra en effet plus que jamais être éco-responsable et s'inscrire dans une véritable volonté de développement durable alliant environnement, social et économie. Elle devra aussi s'appuyer sur une véritable démocratie-coopérative. »



ZOOM

LA MAISON DE LA BIODIVERSITÉ : DES CLÉS POUR COMPRENDRE ET AGIR



Écrans interactifs pour mieux comprendre la biodiversité.

Agir pour la solidarité et pour la qualité de vie

La crise sanitaire actuelle a, elle aussi, été riche d'enseignements. « L'agriculture de proximité, le développement du télétravail ou encore les problématiques de mal-logement ont été mis en exergue ces derniers mois, nous forçant à accélérer notre réflexion sur ces sujets », explique Jean-Michel Fabre. Cela se traduit désormais par une volonté affichée de renforcer le plan de soutien au logement, de soutenir les circuits courts, de réfléchir à la réduction des déplacements de tous ou de favoriser le tourisme de proximité. Autre grand objectif : faire des collégiens de véritables ambassadeurs de l'environnement. Comment ? « En poursuivant nos actions pour accélérer la transition alimentaire dans les 96 collèges du département (plus de bio, plus de local, moins de gaspillage, etc.) mais aussi en les rendant acteurs de ce qui se passe dans leur collège », souligne Jean-Michel Fabre. D'où la mise en place, entre autres, d'un « parcours collégien éco-responsable » qui inclut la participation au défi « bâtiment à énergie positive » ou au plan « arbres et forêts » (plantation d'arbres).

→ INFOS : transition-ecologique.haute-garonne.fr

On protège mieux ce qu'on connaît bien ! C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental a créé la Maison de la biodiversité, inaugurée en février dernier.

Un lieu vivant

Implanté au chai des Monges, ancien bâtiment du patrimoine viticole situé en plein cœur de la forêt de Buzet, cet outil pédagogique a en effet été pensé comme « le lieu de rencontre de tous ceux qui souhaitent comprendre et agir ensemble pour mener une bataille commune, celle de la préservation de la biodiversité », indique Jean-Michel Fabre, vice-président en charge du développement durable. Dans la salle d'exposition, au rez-

de-chaussée, chacun est invité à découvrir l'importance de la biodiversité à l'échelle de la forêt, du département et de la planète. À l'étage, une salle pédagogique, ainsi qu'un centre documentaire, ont vocation à accueillir des groupes dans le cadre d'animations nature. Parce que l'exemplarité est une obligation : la Maison de la biodiversité a ainsi conservé dans son grenier la colonie de 80 pipistrelles qui utilisaient de longue date le bâtiment comme site d'hivernation et de reproduction ! Pour des raisons de sécurité sanitaire, la Maison de la biodiversité est actuellement fermée, mais des animations seront proposées cet été dans la forêt de Buzet.



Récolte des abricots sur l'exploitation de Thomas Magnani, un producteur du Frontonnais.



REPORTAGE



Antonin Marty est producteur de porc et de volaille à Merville

CONFINEMENT : DES PRODUCTEURS S'ORGANISENT À MERVILLE

Lorsque les marchés de plein air de Grenade et L'Isle-Jourdain ont dû être arrêtés avec l'annonce du confinement, certains producteurs locaux se sont organisés. C'est le cas d'Antonin Marty, agriculteur à Merville. Aux côtés d'un maraîcher et de deux producteurs de fromages, il a proposé de créer un point de vente éphémère juste devant sa boutique, dès le premier samedi. « Cela est parti d'une demande de nos clients. Les habitués sont venus, puis, grâce au bouche-à-oreille, nous avons vu de nouvelles personnes », explique l'éleveur. Durant cette expérience de marché improvisé, il a clairement remarqué que ses ventes ont augmenté lorsque la grande distribution a commencé à donner des signes d'épuisement. « Moins les supermarchés étaient approvisionnés, plus nous avons de demandes, notamment pour les œufs, que nous avons dû rationner. » Pour lui, le changement est en marche : « Aujourd'hui, on se rend compte qu'on est dépendant de l'importation. Mais je pense que les gens commencent à réfléchir à consommer plus local, quitte à réduire les dépenses ailleurs. »



PATRICE RIVAL,

Vice-président en charge de l'agriculture

« Les circuits courts sont bénéfiques pour plusieurs raisons : résilience de l'économie locale et valorisation des territoires ruraux, augmentation du revenu des agriculteurs et revalorisation de leur métier. Mais aussi en raison de la qualité sanitaire des produits locaux, et de l'impact environnemental favorable des exploitations en circuits courts moins orientées vers des systèmes intensifs en intrants chimiques. Ils permettent enfin une reconexion entre urbains et ruraux, producteurs et consommateurs. »

PRIORITÉ AUX CIRCUITS COURTS EN HAUTE-GARONNE

Le Conseil départemental vient d'adopter un plan pour favoriser l'émergence des circuits courts en Haute-Garonne. Pour soutenir la filière agricole de notre territoire, mais aussi pour défendre une alimentation de qualité pour tous.

Pas plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur : voici la définition du modèle dit de « circuit court ». Il peut s'agir de vente directe, à la ferme ou sur les marchés, mais aussi en magasin. Dans tous les cas, en réduisant à son minimum la chaîne de distribution, les bénéfices de ce système sont nombreux, tant en termes économiques qu'environnementaux. En prime, le lien entre le producteur et le client est consolidé.

Tandis que certaines filières longues, telles que les AOP/IGP subissent de plein fouet les effets de la pandémie, ce mode de consommation plus raisonné et vertueux a, au contraire, bien tiré son épingle du jeu depuis le mois de mars. Fort de ce constat, le Conseil départemental a voté, le 26 mai dernier, un plan d'actions pour développer les circuits courts sur le territoire, coordonné par la Société publique locale (SPL) Haute-Garonne développement. Car s'ils sont bien présents, ils s'avèrent encore insuffisants pour répondre à la demande croissante.

Accompagner les agriculteurs

Concrètement, il s'agit d'abord d'encourager les agriculteurs à s'installer sur le territoire. Priorité est donnée au maraîchage et aux « légumes de plein champ », notamment pour fournir la restauration collective. Pour cela, le Département favorise les espaces-tests, ces structures qui accompagnent les porteurs de projet afin qu'ils expérimentent leur activité, à la manière d'un incubateur ou d'une pépinière d'entreprises. En collaboration avec la Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), le Conseil départemental souhaite également engager des

démarches pour la protection des terres à bon potentiel agronomique. Ce travail favorisera l'installation de nouveaux agriculteurs, au même titre que les actions d'ores-et-déjà menées par la Direction de l'Agroécologie dans ce domaine (aide directe en investissement, appui technique par les conseillers agroenvironnement). Quant aux professionnels déjà implantés, le Département pourra les accompagner dans l'adaptation de leur activité. « L'agriculteur pourra avoir besoin d'effectuer différents actes de transformation et de commercialisation. Ces actes impliquent l'appropriation de nouveaux savoir-faire », détaille Patrice Rival, vice-président en charge de l'agriculture. Pour ce faire, le Conseil départemental proposera différents appels à projet pour favoriser l'implantation d'équipements adaptés sur le territoire.

Favoriser une plus grande démocratie alimentaire

La collectivité souhaite par ailleurs mener un travail de sensibilisation auprès des consommateurs. Si beaucoup se disent prêts à opter pour les circuits courts, « les enquêtes montrent que les consommateurs peinent à trouver un point de vente ou à déterminer ce qui est local ou de saison », note Patrice Rival. Pour y remédier, les initiatives telles qu'épiceries solidaires, AMAP, supermarchés collaboratifs, etc., seront encouragées. Enfin, des expérimentations seront prochainement lancées dans trois quartiers prioritaires de la Haute-Garonne, auprès de populations en très grande précarité. Pour, à terme, un accès plus égal aux produits sains et locaux et tendre à une plus grande démocratie alimentaire.



Choisir ses produits frais en direct auprès d'un maraîcher bio, ici à la Ferme des Nauzes au Fauga.

LE DOSSIER





LE DÉPARTEMENT **MOBILISÉ** **FACE À LA CRISE**

Depuis le 16 mars dernier, le pays vit une crise sanitaire sans précédent dans notre histoire récente. La propagation du Coronavirus a conduit le gouvernement à décréter un confinement total de la population. Pendant ces huit semaines, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a œuvré sans relâche pour assurer malgré tout la continuité des services publics fondamentaux, et renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Dès le 16 avril, les élus départementaux ont ainsi voté un plan d'urgences sociales pour répondre aux besoins des Haut-Garonnais avec la mise en place de nombreuses mesures inédites telles que la création de bons solidaires, le prêt de tablettes numériques pour les collégiens ou encore la mise en place d'un fonds exceptionnel d'aide aux associations.

Souhaitant s'inscrire dans une dynamique vertueuse et tournée vers l'avenir, où l'urgence de la relance économique est compatible avec la dimension humaine, le Département a lancé dès le mois de mai un dialogue citoyen afin de réfléchir, collectivement, à la « société d'après ».



INTERVIEW

GEORGES MÉRIC,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

« Il faut investir dans l'intelligence collective pour sortir de la crise »

Quels enseignements tirez-vous de ces derniers mois de crise ?

Après avoir eu pour effet de confiner plus de la moitié de l'humanité, cette crise historique jette une lumière très crue sur les inégalités sociales et territoriales qui frappent notre pays avec leurs répercussions évidentes sur la santé publique. Elle a aussi mis en évidence toute la différence qu'il y a entre le discours national et la réalité du terrain. Nous avons été souvent obligés de prendre des décisions face à des situations qui ne bougeaient pas. C'est le cas pour l'achat et la distribution des masques. Il est tout aussi regrettable d'avoir dû attendre de la mi-mars à la mi-mai pour recevoir l'autorisation ministérielle permettant à notre laboratoire départemental d'effectuer les tests. Malgré ce contexte, le service public départemental s'est totalement mobilisé pour répondre à toutes les situations d'urgence, mais aussi pour être prêt à agir dès la fin du confinement.

Dans quelles dispositions abordez-vous cette nouvelle phase ?

La crise nous montre qu'en dépit d'une vision parisienne, les services publics sont précieux pour le pays et que l'échelon local y joue un rôle clé. Les défis qui sont devant nous appellent une action publique massive et différenciée au plus près des territoires pour aider au redémarrage sanitaire, mais aussi économique, social, éducatif. En Haute-Garonne, le redémarrage au 11 mai des chantiers dont nous avons la maîtrise d'ouvrage ainsi que ceux du déploiement de la fibre optique ont marqué la reprise d'activité et de nos investissements. Nous avons également assumé nos responsabilités pour réussir le défi majeur d'une rentrée au collège en sécurité. Mais il faut tracer de nouveaux chemins, montrer des directions à prendre. Pour le Conseil départemental, le temps de la mobilisation et de la solidarité continue donc. C'est le sens des décisions que nous avons prises dès le 26 mai pour faire suite aux nombreuses mesures d'urgence prises au plus fort de la crise.

« Les services publics sont précieux pour le pays et l'échelon local y joue un rôle clé. »

Quels en sont les axes principaux ?

L'urgence de la relance économique ne doit pas mettre en danger les impératifs de solidarité et de la transition écologique. Au regard de l'ampleur des bouleversements déjà en cours, nous avons décidé de soutenir et d'encourager fortement les emplois non délocalisables et les circuits courts d'approvisionnement, de favoriser les transitions environnementales, énergétiques, numériques et sociales. Nous nous sommes donné les moyens d'être encore plus dans la proximité, plus innovant, plus solidaire. C'est dans cette perspective que, dès le déconfinement, nous avons voté en particulier « l'acte II » du plan de transition écologique initiée dès le début de notre mandat. Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur une approche partenariale avec tous les acteurs institutionnels, économiques et associatifs. C'est une condition indispensable pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des Haut-Garonnais-e-s, de leur territoire et de leur environnement.

Quelle forme prendra cette coopération avec les Haut-Garonnais-e-s ?

Le Conseil départemental n'oublie pas que, des « gilets jaunes » à la grève contre la réforme des retraites, il y avait en France, avant la pandémie, beaucoup de colère et un grand besoin d'être écouté. À juste titre, nos concitoyens exigent plus de dialogue, des services publics solides et une protection sociale renforcée. Et la condition pour réussir, c'est d'investir dans l'intelligence collective. Le Conseil départemental relève donc le défi et associe l'ensemble des Haut-Garonnais-e-s dans un grand dialogue citoyen, comme celui que nous avons déjà engagé dès 2018 à travers la démarche « Haute-Garonne Demain ». Soutien à la production et consommation de denrées locales, préservation de l'environnement, accompagnement des plus démunis, évolution des moyens de transport : dans les semaines et les mois qui viennent, nous aurons à prendre des décisions importantes pour bâtir ce « monde d'après » dans lequel nous souhaitons vivre et travailler.



Georges Méric au laboratoire départemental 31 EVA le 19 mai.

" Nous nous sommes donné les moyens
d'être encore plus dans la proximité,
plus innovant, plus solidaire. "

La fin du confinement ne signifie pas la possibilité pour tous nos concitoyens de retrouver leur activité... Qu'en est-il du revenu de base pour lequel vous militez ?

Tout montre que les aides départementales ne seront pas de court terme, qu'il nous faudra les maintenir pour accompagner les plus fragiles, pour atténuer les effets de la récession économique et empêcher l'effondrement du tissu local associatif. Nous allons devoir donc faire face à l'explosion annoncée du RSA. La situation de nos hôpitaux nous a suffisamment montré qu'avec une vision strictement budgétaire, on n'arrive qu'à des catastrophes. C'est la raison pour laquelle, avec dix-huit présidents de Conseil départementaux, je plaide une nouvelle fois pour que le gouvernement nous donne son feu vert pour l'expérimentation du revenu de base que nous réclamons depuis plus de deux ans. Pour nous, ce revenu de base est une innovation sociale, une réponse pertinente et viable pour le « monde d'après » qu'il nous appartient à présent de construire.



Vote en session de différents plans de soutien au tourisme, à la transition écologique et aux circuits courts.

LE DÉPARTEMENT MET EN PLACE UN PLAN D'URGENCES SOCIALES DE 35 MILLIONS D'EUROS

POUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



POUR LES FAMILLES



UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MAINTENU OU RÉINVENTÉ



La totalité des **30 MDS** ont rouvert dès le mois de mai avec un accueil téléphonique et le maintien des consultations de Protection maternelle et infantile (PMI), puis sur RDV en juin.



L'ouverture d'un centre d'accueil d'urgence solidaire pour **70 enfants** relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) au Domaine d'Ariane à Mondonville pendant le confinement.



Création d'une **plateforme numérique pour les résidents d'Ehpad** - Ammy 31 - pour maintenir le lien social avec les familles.

DES AIDES DIRECTES, FINANCIÈRES OU MATÉRIELLES



28 454 bons solidaires distribués pour effectuer des achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité.



Un forfait de scolarité de 50€ / mois et par enfant pour 460 assistants familiaux.



450 tablettes numériques prêtées aux collégiens issus de Réseau d'éducation prioritaire (REP+).



Réouverture des 96 collèges du département, dès le 18 mai, dans le respect des contraintes sanitaires afin d'accueillir les élèves, les enseignants et les personnels en toute sécurité.



Transport scolaire assuré pour les élèves retournant en classe, dans le respect des règles sanitaires.



Gratuité de la restauration scolaire pour l'ensemble des collégiens scolarisés du 18 mai au 3 juillet.

POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

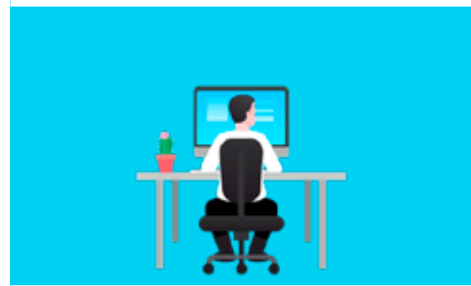
Création d'un fonds d'urgences sociales de 3,5 millions d'euros pour **les acteurs locaux**.

Soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics via une avance pouvant aller jusqu'à 60 % du montant des marchés publics.

Soutien aux associations : fonds exceptionnel de 2 millions d'euros par mois.

Annulation des échéances d'emprunt pour les **créateurs d'activité bénéficiaires de CréADE 31**.

Avance financière pour **les établissements sociaux et médico-sociaux** : 7,4 millions d'euros par mois.



POUR TOUS



4 millions de masques distribués gratuitement pour protéger la santé de tous les habitants.



Mise à disposition du **laboratoire départemental 31 EVA** pour réaliser des tests de dépistage du Covid-19, à raison de 4000 tests par semaine.



Mise en ligne gratuite de 70 000 livres et magazines via la médiathèque départementale.



Lancement d'une **consultation** dès le mois de mai pour « construire la société d'après » **avec les habitants de la Haute-Garonne**.

UN PLAN POUR LES PLUS FRAGILES

Face aux difficultés engendrées par le confinement, le Département a adopté, dès le 16 avril, un plan d'urgences sociales. Avec un double objectif : répondre aux situations de détresse et réfléchir à l'émergence d'un nouveau système de solidarité inscrit dans la durée. Décryptage.

Les inégalités et la précarité ne sont pas une fatalité. C'est en quelque sorte le message que le Département a porté ces dernières semaines auprès des citoyens haut-garonnais, au travers d'un plan d'actions destiné à amortir les effets sociaux liés à la crise sanitaire. Un dispositif de « bons solidaires » a par exemple été mis en place en direction des plus fragiles pour les aider à subvenir aux besoins de première nécessité. À la date du 6 mai, 3090 chèques de paiement d'une valeur de 150 € ont en effet été alloués aux familles et personnes isolées en situation de grande précarité, afin de les soutenir dans l'achat de produits alimentaires et d'hygiène. 21 700 parents d'élèves haut-garonnais, soutenus en temps normal pour la restauration scolaire, se sont vu également attribuer un bon solidaire : 60 € par mois pour ceux qui bénéficient de la gratuité totale de la cantine et 30 € par mois pour ceux bénéficiant d'une prise en charge partielle. L'enveloppe globale de ce dispositif est estimée à 2 millions d'euros. Cette aide s'ajoute à l'exonération du paiement de la cantine scolaire jusqu'au 3 juillet après le retour d'une partie des élèves depuis le 18 mai. Le Conseil départemental a également mobilisé un budget de 377 000 € à destination des associations d'aides alimentaires, particulièrement sollicitées durant la période.

Un soutien pour assurer « l'école à la maison »

Les collégiens « confinés » ont également reçu un soutien précieux pour poursuivre leur scolarité à distance. 450 tablettes numériques ont en effet été distribuées depuis début avril aux élèves les plus en difficulté – en premier lieu ceux des collèges du Réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) – ne disposant pas du matériel informatique adapté à la poursuite de la scolarité à domicile pendant le confinement. Le Conseil départemental a également décidé de soutenir les 460 assistants familiaux salariés de la collectivité, qui ont assuré la poursuite éducative à domicile des enfants dont ils ont la charge (700 dans le département). Une allocation mensuelle forfaitaire de 50 € (par enfant accueilli de 3 à 21 ans) leur sera remise fin juin, avec leur salaire de juillet, pour les mois d'avril et de mai.



Au collège du Bois de la Barthe à Pibrac, collégiens et personnels du Département adoptent des gestes barrières stricts afin de préserver leur santé.



ZOOM

TESTS COVID-19 : LABORATOIRE EVA 31



4000 tests sont réalisés chaque semaine au labo 31 EVA.

Suite aux préconisations du gouvernement, le laboratoire départemental 31 EVA habituellement chargé de la santé vétérinaire, de la qualité des eaux et de la sécurité alimentaire a été retenu pour participer aux dépistages du Covid-19. En coopération avec deux laboratoires d'analyse, le laboratoire Eva 31 devrait réaliser 4 000 tests sur les patients.

Des enfants et ados accueillis en urgence

Autre initiative marquante annoncée le 30 mars dernier : l'ouverture d'un centre d'accueil d'urgence solidaire – exceptionnel et temporaire – au Domaine d'Ariane à Mondonville. Un dispositif destiné aux enfants de 3 à 18 ans mis en difficulté par le confinement (parents hospitalisés, placements d'urgence pour situation de maltraitance ou de danger). Jusqu'à 70 enfants y ont été accueillis, et accompagnés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés dans la protection de l'enfance (psychologues, infirmières puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, etc.).

Enfin, le Département a eu à cœur de faciliter l'accès du plus grand nombre aux produits culturels (livres, films, cd) pendant le confinement. Il a ainsi ouvert gratuitement sa médiathèque numérique à tous les Haut-Garonnais, permettant à chacun d'accéder à domicile à des contenus et activités culturels variés. Un succès puisque plus de 11 000 comptes ont été créés auprès de la médiathèque numérique du Département (en plus des 3 000 préexistants).



CHIFFRE

4 millions de masques

ont été commandés par le Département, dont 1,4 million cofinancés avec la Région, afin que professionnels et habitants soient protégés face au Covid-19.

Un dialogue citoyen pour penser « le monde d'après »

Ces multiples aides ont été un soutien indispensable pendant la crise. Le Département se projette désormais dans l'après. « Nous devons collectivement tirer les leçons de cette crise et réfléchir rapidement à l'émergence d'un nouveau système de solidarité, précise Georges Méric, président du Conseil départemental. La sortie de cette crise ne peut se faire sans un bouleversement des fondements de notre société, sans un projet politique de retour au local et de révolution écologique et environnementale. Le défi est clair : choisir l'humain plutôt que les dividendes. » Pour imaginer cette société « nouvelle » – plus juste et plus humaniste – le Département a d'ailleurs choisi de s'appuyer sur l'intelligence collective, en lançant, en mai et juin, une grande concertation citoyenne via une plateforme en ligne (societedapres.haute-garonne.fr). Rendez-vous est pris, dès cet été, pour une présentation des premières actions !



UN PLAN POUR SOUTENIR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Durement éprouvés par les effets du confinement, les acteurs du territoire – élus, entreprises, associations – ont pu toutefois compter sur un soutien plein et entier du Département. Le combat se poursuit aujourd’hui avec un enjeu majeur : rétablir l’activité économique des territoires tout en assurant la sécurité sanitaire des citoyens.



Les chantiers du territoire reprennent progressivement leurs activités.

Après une mise à l’arrêt sans précédent de l’économie haut-garonnaise, le département va vivre une récession violente et de longue durée. Très tôt conscient de ces périls, le Département a choisi de s’engager auprès des « forces vives » du territoire, afin de mettre à leur disposition les outils permettant de limiter les effets de la crise. « Avec les conseillers départementaux, nous sommes dans l’action au quotidien pour répondre aux urgences du présent mais aussi pour préparer et accompagner une sortie de crise qui s’annonce d’une extrême dureté », explique le président du Conseil départemental, Georges Méric. Un fonds de prévention de la précarité de 3,5 millions d’euros en faveur des acteurs locaux – travailleurs indépendants, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs et conjoints collaborateurs – a par exemple été adopté sous la forme d’une aide à la personne. Cela représente un revenu exceptionnel de solidarité, mis en place en partenariat avec les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les communes et les chambres consulaires (Chambre de commerce, Chambre des métiers et Chambre d’agriculture).

Une cellule d’écoute pour les chefs d’entreprise

Par ailleurs, le Conseil départemental a créé fin mars une cellule* d’écoute et de conseil à destination des dirigeants salariés, travailleurs indépendants et micro-entrepreneurs. L’objectif ? Les informer et les accompagner dans les démarches administratives relatives à l’accès aux droits, notamment pour l’ouverture au droit du Revenu de solidarité active (RSA) s’ils sont éligibles. À ce jour, 223 personnes en ont bénéficié. Côté entreprises, les créateurs d’activité bénéficiaires du prêt à taux zéro départemental CréADE 31 ont également été exonérés de leur mensualité pour une période de six mois à compter du 1^{er} avril. Cela concerne 79 bénéficiaires, pour un montant total de 57 000 €. Par ailleurs, et afin de soutenir les jeunes entreprises qui possèdent très peu de trésorerie, les treize sociétés hébergées dans la pépinière d’entreprises Théogone à Labège ont été dispensées de loyer pour une période de six mois, ce qui représente un montant de 85 824 €. Impactés par l’arrêt des chantiers depuis le 16 mars, les professionnels du bâtiment (34 000 emplois sur

le territoire) ont payé un lourd tribut à cette crise sanitaire et ont reçu le soutien du Conseil départemental. Le 26 mars, le Département a accordé une avance pour les marchés non engagés pouvant aller jusqu'à 60 % du contrat. En qualité de maîtres d'ouvrage, le Département et Toulouse Métropole ont signé avec la Fédération du bâtiment et des travaux publics de la Haute-Garonne (FBTP 31) une charte de bonne conduite afin de répartir les surcoûts sur les chantiers liés aux nouvelles mesures sanitaires.

Une avance financière pour le médico-social

Fortement mobilisées durant la crise sanitaire, les structures accueillant les personnes fragiles et dépendantes (Ehpad, Unités de soins de longue durée, résidences autonomie, etc.) ont également reçu des masques et une aide du Conseil départemental. Afin d'assurer la continuité de leurs services – et de parer à toute rupture de trésorerie liée au ralentissement des services administratifs – une avance de l'aide sociale à l'hébergement leur a été accordée, dès le mois de mars et jusqu'à un retour à la normale de la situation sanitaire. L'enveloppe mensuelle s'est élevée à 7,4 millions d'euros.

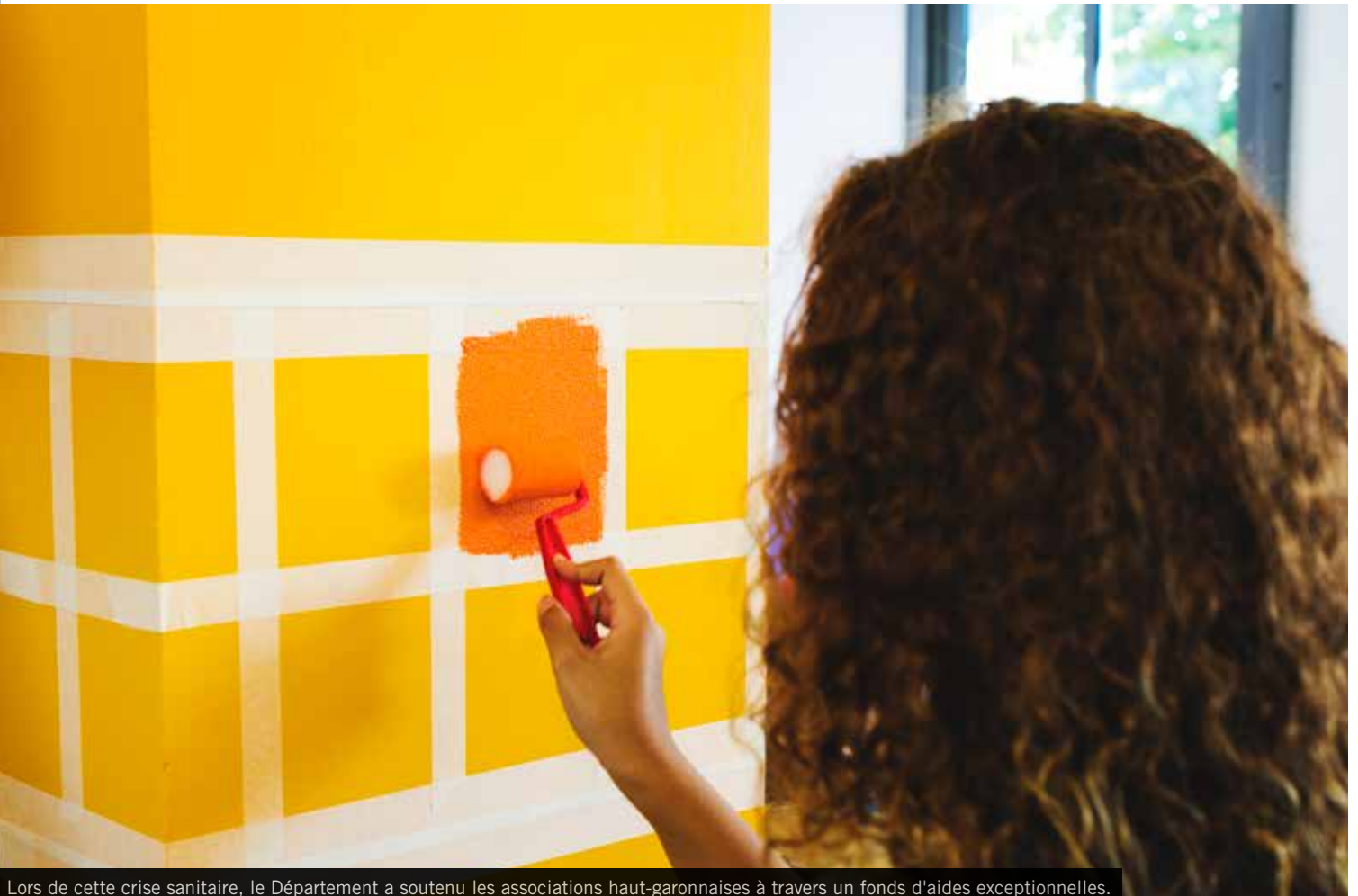
Les services du Département et de l'agence Haute-Garonne Ingénierie – ATD 31 sont par ailleurs restés mobilisés auprès des élus locaux et de leur administration, afin de leur apporter des réponses et des conseils sur la gestion de la crise. Depuis le 17 mars, Haute-Garonne Ingénierie a

traité 760 demandes en matière de conseil et d'assistance sur les plans juridique, financier, urbanistique, informatique et institutionnel. Le site www.atd31.fr – proposé en accès libre – a par ailleurs connu une hausse de fréquentation de plus de 83 % par rapport à mars 2019. Par ailleurs, les chantiers de déploiement de la fibre dans le département ont repris après quelques semaines d'arrêt dues à la crise sanitaire, le calendrier de fin de déploiement est toujours fixé à 2022.

Au chevet du monde associatif


Enfin, dans le but de préserver le tissu associatif des territoires et de réaffirmer son rôle de partenaire incontournable du monde associatif, le Conseil départemental a également débloqué un fonds d'urgence à l'attention des associations. Fin avril, le Conseil départemental avait déjà reçu des demandes de plus de 1 000 associations, dans tous les domaines ; culturel, sportif, environnemental, caritatif. Pour rappel, la Haute-Garonne compte plus de 27 000 associations (et 265 000 bénévoles !) essentielles à la vie sociale, économique, culturelle et citoyenne des Haut-Garonnais.

**Un numéro d'appel dédié a été mis en place, le 05 34 33 43 96, ainsi qu'une adresse mail : prevention.precarite@cd31.fr*



Lors de cette crise sanitaire, le Département a soutenu les associations haut-garonnaises à travers un fonds d'aides exceptionnelles.

CE QU'ILS EN DISENT



" Faire face aux dépenses alimentaires et à l'achat des fournitures scolaires. "

NASSIMA CHERIF,
BÉNÉFICIAIRE DE BONS SOLIDAIRES

« Au chômage depuis un an, je venais de terminer une formation de trois mois en bureautique et j'allais commencer à candidater à des postes de gestionnaire administrative lorsque tout s'est arrêté avec le confinement. Cela ne pouvait pas tomber plus mal : j'étais en grande difficulté financière suite à d'importants frais de réparation sur mon véhicule. J'avais espéré que tout rentre dans l'ordre à l'issue de ma formation, après avoir trouvé un emploi... Mais dans ce contexte, comment faire ? Dans un premier temps, je me suis débrouillée avec mes petites allocations chômage pour subvenir aux besoins de ma famille. Je suis mère célibataire de deux jeunes enfants. Non seulement notre budget alimentaire a augmenté, mais j'ai également été obligée de racheter quelques fournitures scolaires pour leur faire la classe à la maison.

Après une nuit de véritable angoisse, j'ai fini par consulter le site du Conseil départemental et j'ai découvert l'existence des bons solidaires pour les familles précarisées par la crise. Il suffisait de remplir un formulaire. Après évaluation de ma situation, le Conseil départemental m'a envoyé un chéquier contenant 150 euros de bons solidaires qui me permettaient d'acheter des produits de première nécessité dans différentes enseignes. Cela a été un grand soulagement pour moi et cela m'a permis de vivre la fin du confinement plus sereinement. »

« On a dû repenser l'organisation des chantiers. »

EMILE NOYER,
PRÉSIDENT DE LA FBTP HAUTE-GARONNE

« Au moment du confinement, la quasi totalité des chantiers a été suspendue, à l'exception de certaines activités de maintenance essentielle (chaufferie, réseaux électriques...). Après que l'État a accepté que nos entreprises soient éligibles au dispositif d'activité partielle, ce qui n'était pas prévu au départ. Nous avons heureusement été entendus. L'objectif était de tout mettre en œuvre pour que l'activité puisse redémarrer dans les meilleures conditions sanitaires possibles et garantir la sécurité des salariés.

Cela a pris beaucoup de temps car il fallait pouvoir apporter des réponses à chaque situation particulière, notamment aux cas de co-activité sur les grandes opérations. Une fois l'organisation des chantiers complètement repensée, la reprise s'est faite progressivement dès le 27 avril. Il est encore trop tôt pour mesurer les effets de ces deux mois d'arrêt sur nos entreprises. Le Conseil départemental, engagé à nos côtés dès le début de la crise sanitaire, a été l'un des premiers à prendre des mesures pour aider les entreprises du BTP à passer ce cap difficile, accordant notamment une avance pouvant aller jusqu'à 60 % pour les marchés n'ayant pas fait l'objet d'un premier paiement ainsi que pour les futurs marchés publics de travaux à attribuer en 2020. Nous avons par ailleurs travaillé ensemble pour évaluer et partager équitablement les surcoûts engendrés par la crise. Ces échanges fructueux ont abouti à la signature d'une charte avec le Département et Toulouse Métropole, dont nous sommes très satisfaits. »

" Le nombre de bénéficiaires est passé de 12 000 à 20 000 par semaine. "

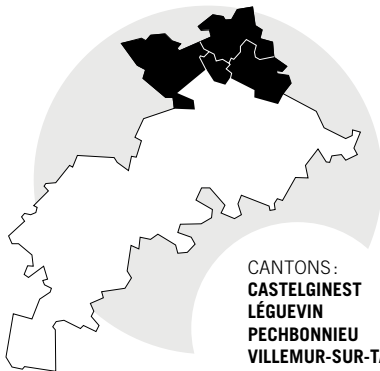
ALAIN LAMARQUE,
PRÉSIDENT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE TOULOUSE ET SA RÉGION

« La Banque Alimentaire est sortie de sa mission première le 16 mars en mettant en place des livraisons directes auprès de bénéficiaires, alors que normalement, nous sommes la structure auprès de laquelle se fournissent les associations. Nous livrons en ce moment des étudiants sur six sites à Toulouse, des personnes hébergées en hôtels d'urgence, dans des squats et des bidonvilles, mais aussi cinq points de distribution mis en place pour compléter les dispositifs d'associations existants. Ces besoins supplémentaires et l'augmentation terrible du nombre de bénéficiaires, 12 000 à 20 000 par semaine, ont engendré de nombreux frais que nous ne pouvions pas anticiper.

Grâce aux dons exceptionnels de nos donateurs habituels, tel que le Conseil départemental, nous avons pu tenir et faire face à l'urgence. Alors que la crise sanitaire se change en crise économique, et donc alimentaire, de plus en plus de personnes ont – et auront – besoin de l'aide apportée par la Banque Alimentaire. Nous allons avoir du mal à faire face dans les mois qui viennent. Nous fonctionnons en temps normal avec 80 bénévoles et vingt salariés, dont quinze en contrats d'insertion subventionnés par le Conseil Départemental mais nous pourrions en accueillir davantage. Et nous avons aujourd'hui besoin de tout : de bénévoles, de marchandises, de fonds pour financer les livraisons... »



MA HAUTE-GARONNE PRÈS DE CHEZ VOUS



CANTONS:
CASTELNEST
LÉGUEVIN
PECHBONNIEU
VILLEMUR-SUR-TARN

CANTON PECHBONNIEU L'ATELIER A CARTONNÉ PENDANT LE CONFINEMENT

À Pechbonnieu, plus de la moitié des 4500 habitants sont adhérents de « l'atelier ». Pôle culturel municipal, cette « maison de l'humain » propose à ses publics bien plus qu'une médiathèque. « On a un accueil pour les ados, une petite salle de spectacles, un studio, une ludothèque, un potager... », indique Axel Clamens, son directeur. Un lieu « toujours en mouvement » qui, malgré sa fermeture contrainte pendant le confinement, n'a pas trahi ses habitudes. « On a voulu maintenir la connexion avec les gens, via les réseaux sociaux, en leur proposant des animations originales, explique le directeur. Un moyen de leur dire : on est là, on n'est pas en sommeil. » Exemple avec un atelier d'écriture virtuelle qui a permis aux participants de s'exprimer sur plusieurs thèmes : le silence, fenêtre sur cours, objet trouvé et le... coronavirus.

Un « live » tous les vendredis soir

Autre proposition qui a fait mouche : le concours « Histoire d'empiler les livres ». « L'idée est de former un poème grâce aux titres des ouvrages qui apparaissent sur la tranche, explique Marie, 70 ans, adhérente de l'atelier. Une occasion rêvée de redécouvrir sa propre bibliothèque ! » Mais parmi les initiatives, celle qui décroche sans conteste la première place est le « Live des Extraterrasses ». « Chaque vendredi soir, à l'heure de l'apéro, nous proposons des mix de musique sur un serveur maison, explique Axel Clamens. Les gens réagissaient en direct en envoyant des textos, c'était très sympa. » Un rendez-vous incontournable pour Marie, « touchée par la complicité réelle qui s'est exprimée au travers de voies virtuelles. » De quoi entretenir le lien pour mieux se retrouver, en vrai !

➔ INFOS : latelierdepechbonnieu.fr



L'atelier a proposé des animations gratuites en live sur les réseaux sociaux.



CANTON LÉGUEVIN DES MASQUES DISTRIBUÉS AUX HABITANTS DE GRENADE

Le 28 mai dernier, les conseillers départementaux Véronique Volto (photo) et Alain Julian, le maire de Grenade, Jean-Paul Delmas et le président de la communauté de communes des Hauts-Tolosans, Jean Boissières, ont procédé avec l'aide des agents du Département à la distribution de masques aux habitants de Grenade et des communes environnantes. Le Conseil départemental a commandé en partenariat avec la Région Occitanie, près d'1,4 million de masques en tissu, lavables et réutilisables, afin de permettre aux Haut-Garonnais de se protéger face au Covid-19.

CANTON VILLEMUR-SUR-TARN LA CUVÉE DES BONNES IDÉES DU DOMAINE ROUMAGNAC

À quinze minutes au nord de Toulouse, dans la commune de Villematier, Nicolas Roumagnac produit près de 160 000 bouteilles par an sur une vingtaine d'hectares. Quatrième génération d'une famille de vignerons, le chef d'entreprise de 40 ans ne manque pas d'énergie pour développer son affaire. « Cela fait dix ans que nous maîtrisons le process à 100 % de la vendange jusqu'à la mise en bouteille », explique Nicolas Roumagnac qui s'est une nouvelle fois retroussé les manches quand la crise liée au Covid-19 s'est présentée. « On a été touché de plein fouet, avoue-t-il. Quand vous avez, en temps normal, deux tiers de vos volumes qui partent vers la restauration et que celle-ci est fermée pendant près de trois mois, il faut se réinventer. » Le vigneron s'interroge : comment tisser du lien avec la clientèle ? « Mon choix a été d'abord de communiquer sur les réseaux sociaux, dit-il. Et de créer la chaîne YouTube du domaine, en y postant des vidéos humoristiques et décalées. »

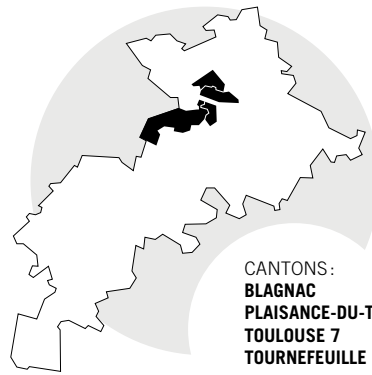


Nicolas Roumagnac a mis sur pied un drive pour vendre son vin de Fronton.

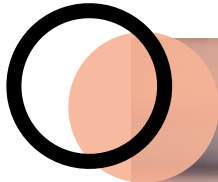
Livraison à domicile et œnotourisme

D'autres idées viennent. Le vigneron met en place un drive attaché à la boutique du domaine et un dispositif original baptisé « 1 jour 1 ville » : « On a sélectionné une quarantaine de communes sur un rayon de 25 km au nord de Toulouse et on a livré à domicile un jour par semaine, à raison d'une dizaine de communes par jour », précise-t-il. Un maintien de l'activité, certes marginal, mais qui permet à l'entreprise de se rapprocher du consommateur en attendant des jours meilleurs. « Aujourd'hui, on mise sur la réouverture des restaurants mais aussi sur l'œnotourisme », indique le professionnel. Labellisé « Vignobles & découvertes », le domaine proposera plusieurs animations durant l'été : notamment la possibilité de visiter le vignoble à bord d'une 2CV, une randonnée pédestre ou des ateliers culinaires.

➔ INFOS : domaineroumagnac.fr



CANTONS:
BLAGNAC
PLAISANCE-DU-TOUCH
TOULOUSE 7
TOURNEFEUILLE



CANTON PLAISANCE-DU-TOUCH

Guillaume Baures

UN POMPIER EN PREMIÈRE LIGNE FACE AU COVID-19

Un autre mode de vie et une façon différente de travailler. Avec la pandémie liée au Covid-19, le quotidien de Guillaume Baures, 38 ans, pompier professionnel au sein de la caserne de Saint-Lys et pompier volontaire à L'Isle-en-Dodon, a été bouleversé. Tout d'abord dans sa vie de famille. Guillaume et sa compagne Marlène, elle aussi sapeur-pompier à Saint-Gaudens, ont dû jongler avec leurs emplois du temps afin de faire garder leurs deux jeunes enfants et des règles sanitaires drastiques au quotidien. Côté professionnel, le Covid-19 a modifié la perception du métier de Guillaume Baures.

Une situation qui génère de la tension

« La situation est beaucoup plus stressante. Quand on intervient sur un incendie on voit le danger immédiatement alors qu'avec ce virus le danger est invisible », reconnaît celui qui est également maître-chien. Même si le département de la Haute-Garonne a été moins impacté que d'autres zones en France, les interventions effectuées durant les deux mois de confinement par Guillaume Baures et ses collègues des casernes de Saint-Lys et L'Isle-en-Dodon ont concerné en majorité des suspicions de Covid-19. « Nous avons dû adapter nos protocoles d'intervention. Les mesures d'hygiène avec notamment le port de combinaisons spéciales ont été renforcées. Finalement, nous avons eu peu de cas avérés, mais cette situation génère de la tension et fait réfléchir », reconnaît-il l'air grave. Pour Guillaume Baures et ses collègues soldats du feu, il y aura un avant et un après "Covid-19".

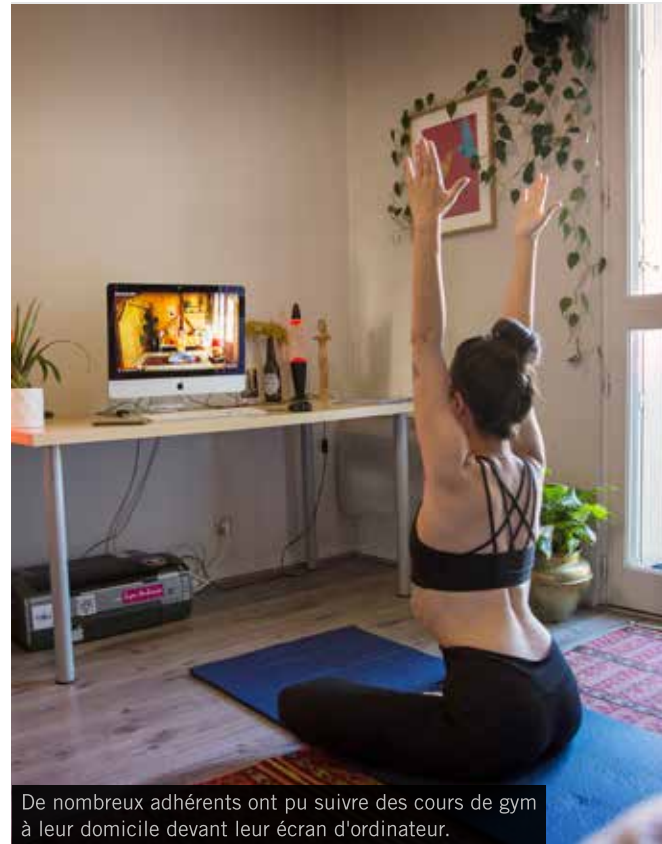


CANTON TOURNEFEUILLE DES SÉANCES VIDÉO POUR GARDER LA FORME AVEC LE CLUB DE GYM VOLONTAIRE

Avec 1 100 adhérents et 55 heures de cours hebdomadaires, le club de gym volontaire fait partie des associations « super » actives de la commune de Tournefeuille. Contrainte de mettre entre parenthèses ses activités une semaine avant le confinement, ses intervenants ont aussitôt proposé des séances en vidéo qui ont rassemblé tous les jours plusieurs centaines d'adhérents du club de gym volontaire. « Le bureau a collecté les vidéos que les différents enseignants nous ont envoyées via YouTube, pour ensuite les communiquer aux pratiquants, explique Christian Lemette, président de l'Association sportive de Tournefeuille gymnastique volontaire (Astgv). Un travail auquel nous n'étions pas habitués, il a fallu s'adapter et très vite. Bien sûr, tout ceci ne remplace pas un vrai cours, mais cela a permis de garder un lien. Notre souci était aussi de transmettre un certain dynamisme. »

« Comme si elle nous voyait »

Raymonde, 65 ans, s'est volontiers prêtée au jeu. Il faut dire qu'avec quatre cours de sport à l'Astgv par semaine, cette alternative était bienvenue pour elle. « C'est certain, le confinement a créé un manque. Mais j'ai vraiment accroché aux vidéos de Corinne, ma professeur de cross training. Elle a adapté son cours aux contraintes intérieures, et commente tout ce qu'elle fait, nous parle comme si elle nous voyait. » Depuis fin mai, certains cours ont repris sous leur forme habituelle mais en extérieur, et par petits groupes. « On ne pourra pas tous reprendre tout de suite, reconnaît Raymonde. Mais heureusement, Corinne continue à nous envoyer des vidéos ! »



De nombreux adhérents ont pu suivre des cours de gym à leur domicile devant leur écran d'ordinateur.



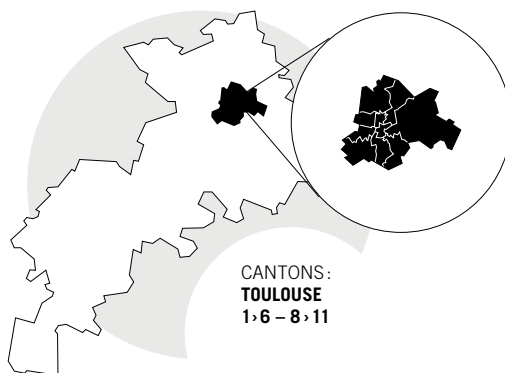
Les Restos du cœur ont enregistré une augmentation de 10 % de bénéficiaires durant le confinement.

CANTON BLAGNAC À BLAGNAC, LES RESTOS DU CŒUR S'ORGANISENT

Comment continuer à aider les plus précaires durant la pandémie ? Comme beaucoup d'autres associations, les Restos du cœur de Blagnac ont dû s'organiser avec les moyens du bord, l'énergie de la vingtaine de bénévoles, et, forcément, les contraintes liées aux précautions en matière sanitaire. « Nous avons d'abord fermé complètement mi-mars, puis nous avons décidé de rouvrir début avril », précise Georges Daout, le responsable de l'antenne blagnacaise. Une reprise anticipée a d'abord été envisagée, mais l'âge avancé de beaucoup de bénévoles, les rangeant dans la catégorie « à risque » face au Covid-19, les en a empêchés. « On a repris en effectif réduit, et désormais les « accueillis » ne rentrent plus dans le centre, la distribution se fait à l'extérieur. » Durant la période, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 10 %.

Une demande en hausse

Mais le plus gros changement, que déplore l'équipe de Georges Daout, est l'absence des services d'aide à la personne, habituellement présents lors des distributions. « Nous recevons beaucoup de personnes isolées, des gens qui ne connaissent pas leurs droits. Toute la partie conseil a disparu, nous ne faisons plus que l'alimentaire. Il nous tarde de retrouver une activité normale. » D'autant que la demande a augmenté. « Entre l'été 2019 et aujourd'hui, le nombre de bénéficiaires a plus que doublé, constate le responsable. Et nul doute qu'avec la situation économique actuelle cela devrait s'aggraver. »



Cécile Esquerré-Montagnini, enseignante à Toulouse, a accueilli des enfants de personnels soignants pendant le confinement.



CANTON TOULOUSE 4

Cécile Esquerré-Montagnini **PROFESSEUR AU COLLÈGE MICHELET : « NOUS NOUS SOMMES ADAPTÉS »**

Certains enseignants n'ont pas quitté le chemin de l'école pendant le confinement afin d'accueillir les enfants des personnels soignants. Rencontre avec Cécile Esquerré-Montagnini, professeur d'histoire-géographie au collège Michelet à Toulouse, réquisitionnée pendant la crise sanitaire.

► **Quelle organisation a été mise en place ?**

Nous avons accueilli quatre enfants dès le 23 mars, tous niveaux confondus de la 6^e à la 3^e. Ils faisaient en priorité les devoirs envoyés par leurs propres professeurs. Puis, nous leur proposons des activités imaginées avec mes collègues, chacun s'inspirant de sa spécialité : ils ont par exemple fait des expériences très ludiques en physique.

► **Comment avez-vous vécu cette expérience inédite ?**

Heureusement que nous étions une dizaine d'enseignants volontaires, car en parallèle, nous devons assurer la continuité pédagogique auprès de nos propres classes, et c'était très chronophage. Le faible effectif nous a facilité la tâche pour instaurer les gestes barrières et la distanciation sociale. Je devais juste combattre en permanence certains réflexes du métier, comme me pencher au-dessus des élèves pour corriger leur exercice !

CANTON TOULOUSE 6 UNE AUTO-ÉCOLE SOCIALE POUR FAVORISER L'INSERTION

Depuis dix ans, Être Mobile, C'est Permis ! répond au besoin des publics en situation d'insertion sociale ou professionnelle en leur facilitant l'accès à l'autonomie dans leurs déplacements. Pour commencer l'accompagnement, l'association basée dans le quartier de la Faourette réalise un bilan pour chaque nouvelle personne qui se présente via la plateforme Occitanie Mobilité.

Lever les freins à la mobilité

Selon les profils, les conclusions du bilan révèlent différentes solutions – proposées en lien avec différents partenaires - pour accroître la mobilité telles que l'apprentissage du vélo, l'initiation au covoiturage, l'usage des transports en commun ou encore le passage du permis de conduire. L'idée est de « faire comme une photographie de la situation à l'instant T pour identifier les leviers et freins liés à la mobilité », explique Karine Roux, directrice de l'association. Environ 120 à 150 élèves sont ainsi inscrits chaque année à cette auto-école sociale. Les apprentis conducteurs déboursent à partir de 300 euros pour l'apprentissage du code, les heures de conduite et l'examen, selon les prises en charge possibles. Le Conseil départemental, qui soutient la structure depuis 2017, a augmenté sa subvention pour 2020 et vient de lui accorder une aide financière supplémentaire dans le cadre du fonds exceptionnel d'aide aux associations, créé en urgence, pour pallier les conséquences de la crise sanitaire.

→ INFOS : emcp.fr



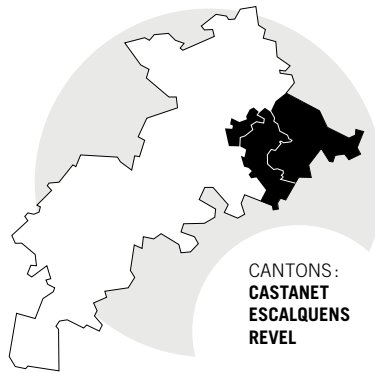
L'association Être Mobile, C'est Permis ! intervient depuis le quartier de la Faourette.



CANTON TOULOUSE 4 GERMAINE CHAUMEL DÉVOILE SES PORTRAITS « INSOLITES » À LA GALERIE 3.1

Jusqu'au 29 août, les amateurs de photos ont rendez-vous à La galerie 3.1, au centre-ville de Toulouse, pour découvrir la nouvelle exposition consacrée aux œuvres de Germaine Chaumel, photographe de la période avant-garde. Intitulée *L'art du portrait, les insolites*, elle dévoile des clichés saisis sur le vif ou mis en scène, comme des instants de vie intemporels, empreints de beauté, d'humanisme et de facétie.

→ INFOS : Entrée gratuite. 7 rue Jule Chalande à Toulouse. Ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à 17 heures et le samedi de 13h30 à 18 heures. Visites commentées tous les jeudis après-midi sur inscription : contact.dav@cd31.fr



CANTONS :
CASTANET
ESCALQUENS
REVEL

CANTON REVEL À MONTCLAR-LAURAGAIS, AU PETIT GRAIN BIO S'EST ADAPTÉ À LA DEMANDE

Au Petit Grain Bio, on n'a pas vraiment connu la crise. Sur leur exploitation de 140 hectares à Montclar-Lauragais, où céréales, légumineuses et oléagineux sont à l'honneur, Laurent et Nathalie Paul disent avoir été au contraire « submergés de travail ». « En temps normal, nous travaillons en grande partie avec Agrilocal 31 pour fournir la restauration des collèges, essentiellement en lentilles bio, explique l'agriculteur. Avec le confinement, toute cette partie de notre activité a été à l'arrêt, mais elle a largement été compensée par le doublement des volumes en vente directe. »

Succès des farines et des petits conditionnements

Encore fallait-il être prêt à changer les habitudes. Plus que sur les lentilles ou les pois chiches, les clients se sont en effet rués sur leurs farines et étaient plutôt en recherche de petits conditionnements. Fort de sa capacité d'adaptation, le couple a aussi été amené à approvisionner des magasins qui faisaient face à des ruptures de stock. Mais ce bel élan qui a conduit les consommateurs à se tourner davantage vers les produits locaux pendant la crise n'a pas toujours résisté au déconfinement. « Nous avons retrouvé notre équilibre habituel, indique Laurent Paul, avec une légère amertume. Nous espérons revoir très prochainement tous ces nouveaux clients qui sont venus s'approvisionner chez nous durant le confinement. »



L'exploitation Au Petit Grain Bio a doublé les ventes directes pendant le confinement



Des lecteurs dans la librairie Détours à Nailloux.

CANTON D'ESCALQUENS L'AUTRE VIE DE LA LIBRAIRIE DE NAILLOUX

Dans sa librairie Détours située au centre du village de Nailloux, Nathalie Fontaine accueille, depuis 12 ans, écrivains, artistes, et lecteurs de 7 à 77 ans. Elle conseille les indécis au moment de choisir un livre comme cadeau ou fait partager ses coups de cœur pour un écrivain. Tombée sous le charme de ce village du Lauragais, la libraire a été confortée dans son choix lorsqu'elle a appris que la commune de Nailloux offrait un livre à chaque nouveau-né. « J'y ai vu un signe », s'enthousiasme Nathalie Fontaine. Contrainte de baisser le rideau de son magasin et de mettre son site web en sommeil, elle a organisé dès le début du confinement sur les réseaux sociaux des activités alternatives, lectures à haute voix, publication de coloriages d'artistes, ateliers pour les enfants...

Les « points relais » pérennisés

Le confinement s'inscrivant dans la durée, la libraire décide alors de renouer le lien avec ses clients lecteurs en organisant des « drive » pour les livres : elle prépare les commandes des clients passées sur son site marchand et les achemine dans les différents points relais installés dans des commerces à Nailloux, Auterive, Calmont ou au Vernet. « J'allais même livrer les gens en voiture dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Nailloux », raconte la libraire. Une initiative appréciée qui a conquis de nouveaux lecteurs, « certains sont même venus visiter la librairie après le déconfinement » et qui s'inscrit dans la durée puisque les « points relais » sont maintenus malgré la levée du confinement.

CANTON REVEL À VENDINE, DES BÉNÉVOLES ONT FABRIQUÉ DES MASQUES

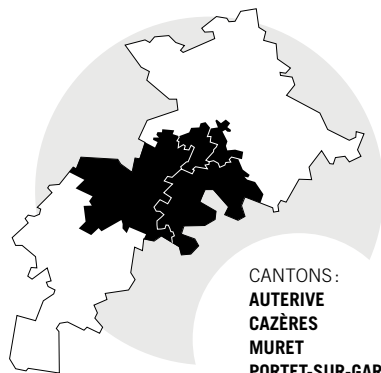
Des machines à coudre, du tissu et un peu d'huile de coude. Mi-avril, une quinzaine d'habitants de la commune de Vendine, village de 300 âmes du Lauragais, se sont mobilisés afin de confectionner des masques, selon la norme Afnor, pour leurs concitoyens. Les uns à la découpe du tissu, les autres à la conception des masques, la solidarité a joué son plein dans la bourgade.

600 masques pour les Vendinois

« Le masque fait partie des défenses contre le Covid-19, devant l'incapacité du gouvernement à nous en fournir, nous avons décidé de les fabriquer nous-mêmes. L'objectif était de fournir au moins un masque par habitant », explique Gilbert Hébrard, conseiller départemental et maire de Vendine. Joëlle Jardin, retraitée de la décoration et habituée à confectionner de nombreuses choses de ses mains, a fait partie des bénévoles qui ont œuvré à la confection des masques. « On m'a fourni le tissu et pour le premier masque j'ai suivi un "tuto" sur papier », explique la couturière qui au final confectionnera une trentaine d'exemplaires. Elle ajoute : « J'ai mis un peu plus de temps pour le premier modèle car c'est la première fois que je confectionne des masques, d'autant qu'il fallait faire des points de surjet afin que la pièce soit plus solide, mais une fois que le pli était pris ensuite c'est allé vite. » Alors que la mairie avait prévu de distribuer 300 masques à ses administrés, un par habitant, finalement ce sont 600 pièces qui ont été confectionnées par les bénévoles de Vendine !



Joëlle Jardin a fabriqué des masques pour ses concitoyens de Vendine.



CANTONS:
AUTERIVE
CAZÈRES
MURET
PORTET-SUR-GARONNE



Diverses activités artistiques et sportives ont été proposées par la mairie de Portet-sur-Garonne pendant le confinement.

CANTON PORTET-SUR-GARONNE

À PORTET, DES ACTIVITÉS LUDIQUES POUR OCCUPER LES FAMILLES

La mairie de Portet-sur-Garonne a redoublé d'imagination pour proposer des activités créatives et sportives à ses jeunes habitants confinés à la maison. « Outre les missions essentielles de la ville, nous avons essayé de garder un lien avec nos administrés en mettant chaque semaine en ligne des ressources conçues par nos professeurs des ateliers culturels municipaux et éducateurs sportifs », explique le service communication.

« Une galerie positive »

Sport, culture, loisirs créatifs... Tous les moyens étaient bons pour permettre aux petits Portésiens de s'évader sans quitter leur domicile.

Côté sport, les familles ont pu s'amuser avec un jeu de l'oie version cardio, mais aussi des vidéos de gym, danse, yoga, ou encore, du tennis pour travailler son adresse et sa motricité. Des activités de dessin, arts graphiques mais aussi des exercices d'éveil corporel originaux (créer une danse avec son doudou, jeu du miroir, etc.) ont été proposés aux artistes en herbe. Pour la mairie, « l'idée était d'occuper les enfants tout en apportant un peu de douceur et de légèreté pendant cette période compliquée ! » Et pour favoriser les échanges, la commune a lancé une « galerie positive » sur son compte Facebook invitant les familles à partager leurs créations afin de réaliser une « E-expo ». Le confinement pourrait bien avoir suscité de nouvelles vocations d'artistes !



À partir du 17 mars, le cinéma L'Oustal à Auterive a mis à disposition des films gratuits.

CANTON AUTERIVE DU CINÉMA À LA MAISON AVEC L'OUSTAL

Pour aider à traverser la crise sanitaire dans la bonne humeur, le cinéma d'art et d'essai L'Oustal à Auterive a publié sur son compte Facebook, chaque jour pendant le confinement, une photo d'un baiser culte sur grand écran (*La Fureur de vivre, Titanic, La Vie d'Adèle...*). L'idée était de garder le lien avec la clientèle en lui envoyant « un peu d'amour, de convivialité et de chaleur en cette période compliquée », explique Gisèle Piquemal, présidente de l'association Culture et Cinéma à Auterive qui gère l'établissement.

Soutenir la structure

Côté programmation, des systèmes de substitution ont été mis en place. Au début du confinement devait se tenir La Fête du court-métrage : le cinéma a donné la possibilité au public de visionner gratuitement une sélection de films en ligne. Et depuis le 17 avril, L'Oustal s'est inscrit sur la plateforme La Toile permettant à ses clients habituels de louer à prix réduit pendant 48 heures des œuvres recommandées par l'équipe. L'occasion notamment de découvrir de récents longs-métrages comme *Hors normes, Portrait de la jeune fille en feu* et *Un divan à Tunis*. « Ce service m'a permis de voir des films dont j'avais raté la sortie tout en contribuant, modestement, à aider le cinéma », affirme Christian Lebeau, client habituel. Environ 20 % des recettes sont en effet reversées à l'établissement auterivois. Ce dernier, qui organise chaque année, à la tombée de la nuit, une séance en plein air avec écran géant, espère pouvoir maintenir la date de la prochaine édition prévue le 26 août.

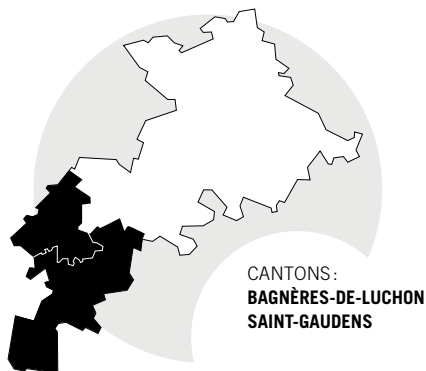
→ INFOS : cinema-oustal-auterive.fr

CANTON MURET DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LE MURETAIN

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Région Occitanie, a commandé 1,4 million de masques pour équiper et protéger tous les habitants de la Haute-Garonne. Le 23 mai dernier, ce sont les communes du Muretain Agglo qui ont pu bénéficier de cette action de solidarité. 188 cartons ont été livrés à Muret, en présence du président du Conseil départemental Georges Méric, ainsi que des élus des communes situées dans le Muretain dont André Mandement, président de l'intercommunalité Muretain Agglo et Thierry Suaud, maire de Portet-sur-Garonne. Etaient également présents les conseillers départementaux Marie-Claude Leclerc, Annie Vieu, Antoine Bonilla, Sébastien Léry et Nadia Bakiri, conseillère régionale d'Occitanie. Ces masques en textile, lavables et réutilisables, ont pour but d'assurer l'égalité de tous les citoyens face à la crise sanitaire.



Plus de 125 000 masques ont été livrés dans le Muretain.



CANTON SAINT-GAUDENS LES ASSISTANTES SOCIALES ONT ADAPTÉ LEURS MÉTHODES DE TRAVAIL

Habitues à traiter des dizaines de dossiers et à recevoir les bénéficiaires dans les locaux de la Maison des solidarités (MDS) de Saint-Gaudens, Fabienne Pintat Maumus et Marie-Ange Hernandez, assistantes sociales polyvalentes, ont dû adapter leur pratiques professionnelles avec l'instauration du confinement. À partir de la mi-mars, place au télétravail et aux entretiens par téléphone. « Quand on connaît les demandeurs c'est plus facile, mais quand il s'agit de nouveaux bénéficiaires, les contraintes sont différentes », explique Marie-Ange Hernandez. Avec un public souvent âgé et habitant des zones rurales où la fracture numérique est une réalité quotidienne, les démarches administratives deviennent vite un « casse-tête ». « Les quinze premiers jours nous passions notre temps à rassurer les gens en attendant que les dispositifs se mettent en place », raconte de son côté Fabienne Pintat Maumus.

Retour aux fondamentaux du métier

L'attribution des « bons solidaires » par le Conseil départemental a apporté une réponse importante à une urgence alimentaire, « car souvent à partir du 20 du mois les gens n'ont plus les moyens de faire leurs courses » ajoutent Fabienne Pintat Maumus et Marie-Ange Hernandez. Aujourd'hui, les professionnels de la MDS de Saint-Gaudens assurent des permanences à tour de rôle afin de respecter les gestes barrières. Au moment de dresser le bilan du confinement, les deux assistantes sociales s'accordent pour dire que cette crise sanitaire, avec la généralisation du télétravail notamment, a permis de remettre en lumière leur cœur de métier. « Nous sommes revenus aux fondamentaux de notre métier basés sur l'écoute, l'empathie, le respect ou la bienveillance, et cet épisode a mis en avance les difficultés d'évoluer en milieu rural. » Là comme ailleurs, il ressort la nécessité de développer le télétravail, de faciliter les communications numériques tout en accompagnant ceux qui en auraient besoin.



Fabienne Pintat Maumus et Marie-Ange Hernandez, assistantes sociales à la MDS de Saint-Gaudens.

CANTON LUCHON

À LUCHON, ON OFFRE DES VACANCES AUX SOIGNANTS

La réputation de solidarité des montagnards des Pyrénées n'est plus à prouver. Les habitants de Luchon l'ont encore démontré il y a quelques jours. Alors que les locations de gîtes et d'appartements dans la vallée du Luchonnais pour la période estivale se trouvaient entre parenthèses en raison du confinement suite au Covid-19, des propriétaires de logements ont décidé de récompenser les personnels soignants qui sont intervenus auprès des malades atteints du Covid-19.

200 semaines de location offertes

« On les invite gratuitement à venir passer cet été des jours de vacances dans notre vallée », explique Jérôme Aguasca, chef d'entreprise à Luchon et propriétaire de deux appartements dans la vallée. Au total, près de 200 semaines de location sont à la disposition des soignants, principalement originaires de l'Est et de l'Oise. « Ce sont ceux qui ont le plus été en contact avec la population », rajoute l'entrepreneur. Les commerçants luchonnais se sont également joints à l'opération en offrant des "pass Luchon" permettant à leurs bénéficiaires de se voir offrir un apéritif au restaurant, des soins ou des réductions sur la location de VTT. Entre juillet et septembre, les Luchonnais espèrent faire le bonheur d'au moins 1 500 personnes. Pour Jérôme Aguasca, au-delà du geste de générosité désintéressé, « l'objectif est de redorer le blason de la vallée et surtout de faire découvrir Luchon à des gens qui ne la connaissent pas. »



Jérôme Aguasca a décidé d'offrir avec d'autres propriétaires de logements à Luchon des semaines de vacances aux soignants.



Les permanences téléphoniques de l'association Femmes de papier ont été assurées pendant le confinement.

CANTON SAINT-GAUDENS

FEMMES DE PAPIER ÉCOUTE LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Les violences faites aux femmes ont augmenté de 30 % durant la période de confinement. Et dans le Comminges, le taux est malheureusement conforme à la statistique nationale. « Le phénomène est assez hétérogène, cela concerne des jeunes femmes de 18 ans comme des personnes plus âgées, des femmes qui travaillent ou sans emploi », analyse Claire Fonvieille, co-responsable et chargée d'accompagnement de l'association Femmes de papier qui vient en aide aux femmes victimes de violences. Installée à Saint-Gaudens depuis quinze ans, Femmes de papier appartient au réseau de la Fédération nationale Solidarité femmes et couvre l'ensemble du Comminges : Saint-Gaudens, Luchon, L'Isle-en-Dodon, Aurignac ou encore Cazères. En passant de deux à quatre jours de permanence, uniquement par téléphone, deux des quatre salariées mobilisées ont continué à recevoir les témoignages des victimes. « Beaucoup d'entre elles ont vu leur situation se dégrader pendant le confinement, cette période a agi comme un révélateur », explique encore Claire Fonvieille qui s'attend à un pic d'activité au sein de l'association dans les

semaines suivant le déconfinement. « Nous nous attendons à être de plus en plus appelées par des femmes qui auront pris la décision de quitter le domicile conjugal, elles auront certainement besoin d'écoute et de soutien psychologique, d'un accompagnement dans les démarches juridiques (pénales et civiles), dans les démarches liées à la précarisation découlant de ce confinement, à une éventuelle perte d'emploi, aux problématiques en lien avec la garde des enfants. » Que ce soit lors du confinement ou suite au déconfinement, l'association Femmes de papier vient toujours en soutien aux trop nombreuses femmes victimes de violences.

MA HAUTE-GARONNE

EXPRESSIONS POLITIQUES

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET PROGRESSISTE

SÉBASTIEN VINCINI
Président du groupe Socialiste, Radical et Progressiste
Conseiller départemental du Canton d'Auterive

CONTACT

Bureau B114
Tél. 05 34 33 32 93
groupesrp31.com

 PScd31
 groupesocialiste31

POUR QUE L'HUMAIN SOIT AU CENTRE DU MONDE ENSEMBLE, BATTONS-NOUS !

Le Covid-19 a placé le monde face à une crise d'une ampleur inédite. Trois mois après la déclaration de « l'état d'urgence sanitaire » en France, Sébastien Vincini, président de la majorité départementale Socialiste, Radicale et Progressiste de la Haute-Garonne, répond à nos questions.

Quels sont vos premiers mots aux Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais ?

Je voudrais m'adresser à toutes celles et tous ceux, frappé-e-s par la maladie, qui ont perdu un parent, un ami... et les assurer de nos sentiments les plus sincères de fraternité et de solidarité. Je voudrais réaffirmer notre profonde reconnaissance à tous les professionnels engagés contre l'épidémie ou qui ont continué d'exercer une profession essentielle à la vie du pays, aux citoyennes et citoyens dévoué-e-s, aux bénévoles mobilisé-e-s dans les associations mais aussi aux porteurs d'initiatives solidaires individuelles. Une reconnaissance qu'il faut étendre aux fonctionnaires de notre Département et de l'ensemble du territoire, à celles et ceux qui font l'âme du service public, qui ont fait face.

Quelle a été la ligne de conduite du Conseil départemental depuis le début de l'épidémie ?

Depuis le début de la crise, notre majorité a mis un point d'honneur à œuvrer avec responsabilité et pragmatisme dans le champ des compétences départementales. Je considère que dans ce département, nous avons fait face. Nous avons su prendre les mesures d'urgence qui s'imposaient alors qu'un drame social, amplifié par les mesures de confinement, devenait le corollaire de la crise sanitaire.

Quelles mesures concrètes avez-vous mises en place ?

Très rapidement, nous avons lancé un plan d'urgences sociales. Sans faire un inventaire exhaustif des

mesures prises, alors que la France était à l'arrêt, nous avons agi vite et fort : distribution de bons solidaires, prêt de tablettes numériques aux collégiens, accompagnement des élus locaux, création d'un fonds d'urgence de 3,7 millions d'€ pour les acteurs locaux, annulation des échéances d'emprunts pour les créateurs d'activité, mobilisation d'un fonds exceptionnel de 3 millions d'€ pour les associations, avance financière aux établissements médico-sociaux... Puis une injonction jacobine est tombée avec la date du 11 mai... Là encore, il a fallu faire face sans instruction claire.

Quelle a été la stratégie de votre majorité après l'annonce de la date du 11 mai par le gouvernement ?

Notre ligne de conduite a été la même que depuis le début de notre mandat : agir en responsabilité en plaçant l'humain au cœur du projet. Nous avons organisé la reprise progressive des services publics départementaux dans le respect strict des règles sanitaires mais aussi des 96 collèges du département, transports scolaires et interurbains, services sociaux, structures culturelles ou encore des chantiers des nouveaux collèges ou de la fibre optique... Grâce à notre mobilisation et à celle de la Région, nous avons commandé près de 4 millions de masques pour la population, les personnels du médico-social et pour les besoins de ses services. Le tout pour un budget de 5 millions d'euros. Dès le mois de mars, nous avons mis le laboratoire départemental 31 EVA à disposition de l'État pour effectuer des tests de dépistage. Bien entendu, le plan départemental d'urgences sociales que nous avons lancé a été pérennisé...

Les collectivités territoriales sont-elles les actrices principales de la lutte contre le Covid-19 ?

Contradictaires, approximatives, floues, incohérentes... Les adjectifs ne viendraient pas à manquer s'il était nécessaire de qualifier les consignes données par le gouvernement depuis de la crise du Covid-

DE DEMAIN :

19... Pourtant, qu'il s'agisse des communes, des intercommunalités, des départements, des régions, les collectivités de proximité ont su faire preuve d'adaptabilité et d'agilité face à un gouvernement impréparé et au jacobinisme défaillant. Il faudra tirer des enseignements des moments difficiles... Précisément, le rôle majeur des Départements comme collectivité de proximité ne pourra pas, ou pour être exact « ne pourra plus », être ignoré à l'avenir. Il y a peu de temps encore, il était question de supprimer les Départements ! Aujourd'hui, chacun imagine sans mal la catastrophe, notamment sur le plan de l'aide sociale, qu'une telle décision aurait généré...

Quel espoir portez-vous pour le « monde d'après » ?

Un espoir de rupture. Comme le disait Einstein : « La folie c'est de se comporter de la même manière et de s'attendre à un résultat différent. » Nous ne pouvons plus continuer comme avant. Nous ne pouvons plus continuer à piller notre unique biosphère. Nous devons revisiter l'action publique, proposer à nos concitoyens une société plus solidaire, plus humaine où chacun peut vivre dignement. C'est en ce sens que nous avons appelé encore une fois le gouvernement à autoriser le Département de la Haute-Garonne à expérimenter un revenu de base ou encore que notre majorité a lancé une grande consultation citoyenne pour définir avec les Haut-Garonnais les priorités de ce « monde d'après ».

Le mot de la fin ?

LES mots de la fin... ceux de l'écrivaine indienne Arundhati Roy : « La pandémie est un portail entre le monde d'hier et le prochain. Nous pouvons choisir d'en franchir le seuil en traînant derrière nous les dépouilles de nos préjugés et de nos haines, notre cupidité, nos banques de données et nos idées défuntes, nos rivières mortes et nos ciels enfumés. Ou nous pouvons l'enjamber d'un pas léger, avec un bagage minimal, prêts à imaginer un autre monde. Et prêts à nous battre pour lui. » Ensemble, battons-nous !

GROUPE ENSEMBLE POUR LA HAUTE-GARONNE

MARION
LALANE -
DE LAUBADÈRE

Présidente du Groupe
Ensemble
pour la Haute-Garonne
Conseillère départementale
du canton Toulouse 11

CONTACT

Bureau B242

Tél. 05 34 33 33 11

et 05 34 33 33 12

STOP ... À LA DÉSINFORMATION

La majorité départementale socialiste a choisi, en session plénière du 26 mai 2020, de déposer et de voter un vœu marquant une opposition outrancière à l'application « StopCovid » développée par le gouvernement. Cette application – validée par deux fois par la CNIL (plus haute autorité indépendante en la matière) les 24 avril et 25 mai – doit faire l'objet d'un débat large et rationnel.

Nous considérons que le Conseil départemental doit représenter un élément de stabilité dans le territoire en ces temps de crise sanitaire. Son rôle est d'anticiper le monde de demain. Il n'est pas à la hauteur de l'enjeu quand il choisit de promouvoir des fausses informations et d'alimenter des théories du complot.

CULTURE ET PATRIMOINE



ANNE BOYER,

Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la culture

« La décision du gouvernement de déclarer une « année blanche » pour les intermittents et de prolonger ainsi leurs droits jusqu'à fin août 2021 est une nouvelle positive. Je déplore toutefois que les nouveaux inscrits au régime des intermittents du spectacle ne soient pas pris en compte. Notre collectivité considère en effet que la culture sous toutes ses formes et dans toute sa diversité est une nécessité de l'âme, un formidable vecteur d'apprentissage et d'émancipation citoyenne, un gage majeur de démocratie dans notre pays. Il est de notre devoir de soutenir massivement l'ensemble du monde culturel. »



ZOOM

DES CONCERTS À REGARDER CHEZ VOUS !

À situation inédite, dispositif inédit : le Département a proposé à des artistes initialement programmés dans le cadre du festival 31 notes d'été de se produire sur la scène du Pavillon République, situé dans la cour du Conseil départemental, pour une série de concerts qui seront diffusés sur la chaîne YouTube de la collectivité. Rendez-vous dès le 8 juillet, tous les mercredis à 19 heures 30 !

→ **INFOS** : retrouvez toute la programmation sur cultures.haute-garonne.fr

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE MONDE CULTUREL

L'ensemble des artistes programmés par le Conseil départemental depuis le mois de mars, et dont les dates ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire, seront indemnisés. La plupart des lieux culturels départementaux ont par ailleurs rouvert dès le 2 juin.

Depuis 2015, l'assemblée départementale a fait le choix de mener une véritable politique culturelle en développant une offre variée, accessible au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. La crise sanitaire a entraîné l'annulation de nombreux événements, fragilisant d'une part les intermittents du spectacle et d'autre part l'accès à la culture pour tous.

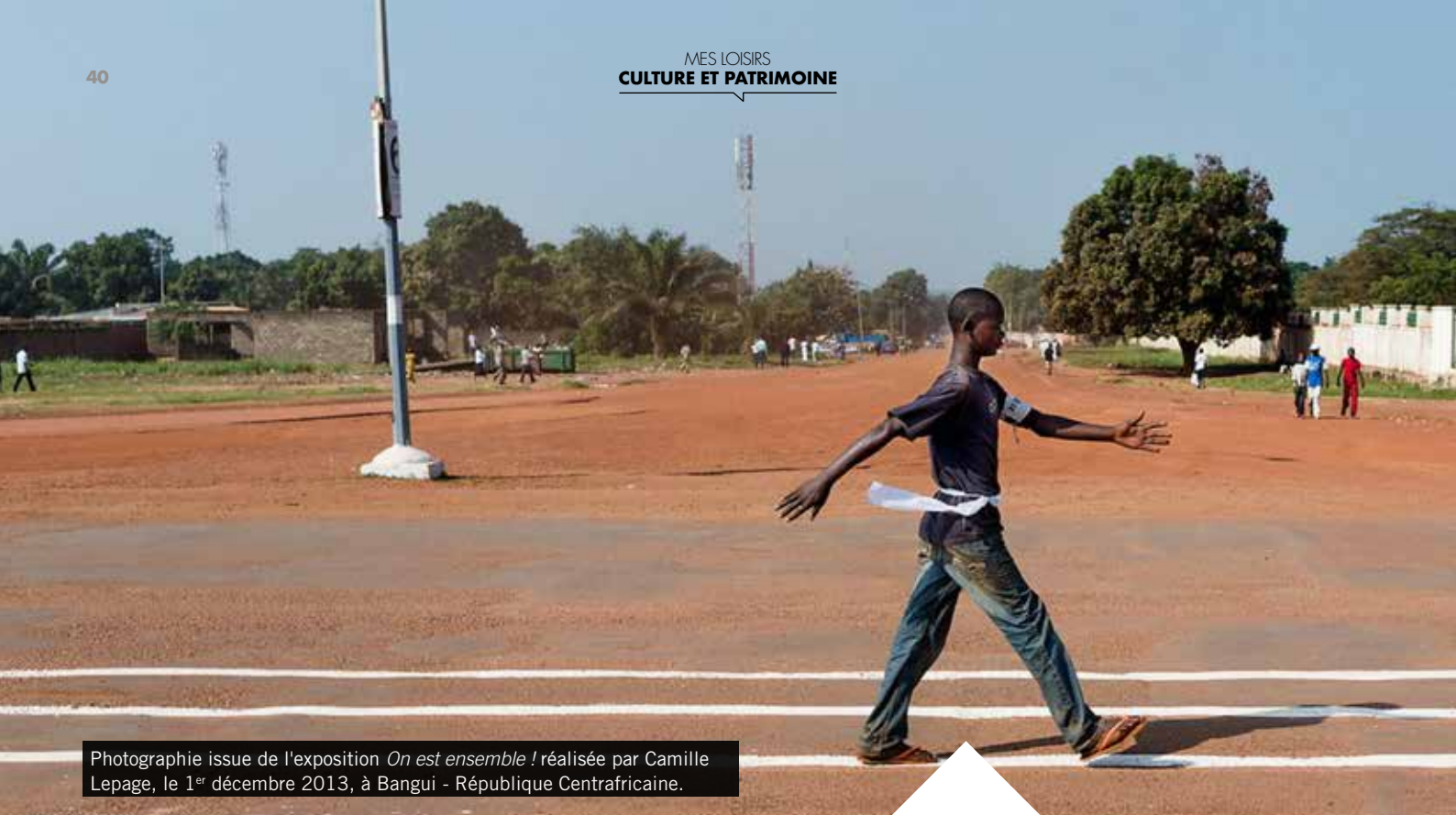
Les artistes indemnisés

Entre le 13 mars et le 28 août, le Conseil départemental a ainsi été contraint d'annuler 161 manifestations culturelles, programmées notamment dans le cadre de la Scène de printemps, de l'Espace Roguet, de la Semaine des cultures urbaines, de la Fête de la musique ou encore du festival 31 notes d'été. Dans ce contexte inédit, le Département a fait du soutien au monde culturel une priorité en s'engageant à dédommager à 100 % les artistes programmés, soit 60 artistes, groupes ou compagnies, 368 intermittents et en assurant la prise en charge financière de 753 jours d'intermittence, pour un budget total de 245 000 euros. Un fonds exceptionnel de soutien au monde associatif a par ailleurs été créé dès le mois d'avril, permettant notamment à 128 associations culturelles de bénéficier d'une aide, représentant un montant total de 470 000 euros. Sur la situation des intermittents, la vice-présidente du Conseil départemental en charge de

la culture, Anne Boyer, avait d'ailleurs interpellé le ministre de la Culture dès le 27 avril, prônant « le renouvellement automatique des droits à l'assurance chômage des artistes, des techniciens jusqu'au 14 mars 2021 et la mise en place d'une aide dédiée pour les nouveaux inscrits et les plus fragiles ». Depuis le début de la crise sanitaire, la Haute-Garonne enjoint le gouvernement à mettre en place des solutions pérennes pour les acteurs culturels.

Réouverture des lieux culturels

Soucieux de garantir l'accès à la culture pour tous, le Département a décidé de rouvrir la plupart de ses lieux culturels dès le 2 juin dernier dans le respect des règles sanitaires en vigueur, aussi bien pour les visiteurs que pour les agents travaillant au sein de ces établissements que sont : les Olivétains et le Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, le Musée départemental de la Résistance & de la Déportation, les Archives départementales et La galerie 3.1 à Toulouse, la médiathèque départementale à Labège et le musée de l'Aurignacien à Aurignac. Le château de Laréole, près de Cadours, rouvrira quant à lui le 3 juillet prochain. Enfin, pour pallier l'annulation du festival 31 notes d'été, le Département proposera des concerts diffusés sur les réseaux sociaux de la collectivité durant tout l'été (lire encadré ci-dessus).



Photographie issue de l'exposition *On est ensemble !* réalisée par Camille Lepage, le 1^{er} décembre 2013, à Bangui - République Centrafricaine.

LES EXPOS À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ

AU CHÂTEAU DE LARÉOLE · PRÈS DE CADOURS

> Camille Lepage / Photo / partenariat MAP

Proposée dans le cadre du festival MAP, l'exposition *On est ensemble !* regroupe 70 clichés issus des photoreportages de Camille Lepage, dont l'engagement en tant que journaliste dans les pays en conflit lui a coûté la vie à 26 ans. Son travail a été publié dans un grand nombre de revues françaises et internationales, elle réalisait également des reportages pour le compte d'organisations non gouvernementales.

► Du 3 juillet au 27 septembre

> Lucien Vieillard / Peinture

La « collection » de Lucien Vieillard, ce sont 46 peintures à l'huile réalisées entre 1968 et 2015 dans le style naïf de l'artiste autodidacte toulousain. Ces œuvres, dont il a fait don au Conseil départemental l'an dernier, sont désormais exposées dans une salle dédiée du château de Laréole qui porte le nom du peintre. Comme un hommage rendu au travail minutieux de cet amoureux du patrimoine local.

► Du 3 juillet au 27 septembre

AU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE & DE LA DÉPORTATION · TOULOUSE

> Germaine Chaumel / Photo

Germaine Chaumel a été l'une des premières femmes reporter, et son travail mené avant et pendant la seconde guerre mondiale, offre un précieux témoignage du quotidien des Français durant ces années.

L'exposition *1938-1944 : la vie quotidienne à Toulouse* propose 118 clichés inédits. Autant de mises en scène officielles, de visages de la rue et d'instantanés d'Histoire sélectionnés par Pilar Martinez-Chaumel, petite-fille de la photographe.

► Jusqu'au 31 décembre

À LA GALERIE 3.1 · TOULOUSE

> Germaine Chaumel / Photo

La photographe avant-gardiste toulousaine Germaine Chaumel est également à l'honneur de la Galerie 3.1. Entre technicité et esthétique, l'exposition *L'art du portrait, les insolites*, proposée en centre ville de Toulouse, dévoile une autre facette de son talent d'artiste avec une quarantaine de clichés en noir et blanc.

► Jusqu'au 29 août

AU MUSÉE DE L'AURIGNACIEN · AURIGNAC

> Re-photographions la Haute-Garonne / Photo

Comment nos villages se sont-ils transformés au fil des dernières décennies ? L'opération « Re-photographions la Haute-Garonne », menée par les Archives départementales, a consisté à prendre en photos aujourd'hui des lieux immortalisés, au cours du siècle passé, par la maison d'édition toulousaine Labouche, créatrice de cartes postales. L'exposition présentée sur le parvis du musée de l'Aurignacien confronte ces regards d'autrefois à ceux d'aujourd'hui.

► Jusqu'au 20 septembre



AUX OLIVÉTAINS ·

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

> Myriem Karim / Photo / partenariat MAP
Musicienne, danseuse et titulaire d'un master en littérature, Myriem Karim tisse des liens entre les disciplines, entre le corps et l'espace. Son travail de photographe questionne la trace que nous laissons dans le paysage à travers la représentation de terres vierges de toute présence humaine. Proposée dans le cadre du festival MAP où elle a obtenu cette année le Grand prix du Conseil départemental, l'exposition *Nous habitons la nudité de notre corps* laisse parler la matière, celle de la terre que l'artiste parcourt.

► Du 4 juillet au 27 septembre

AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL ·

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

> Collection permanente

Une sélection d'œuvres issues de la collection permanente sera visible tout l'été. Pour admirer notamment le trophée augustéen, un ensemble de sculptures en marbre, et la collection d'autels votifs. L'exposition *Lugdunum des Convènes, histoire monumentale d'une ville romaine* donne à voir la cité antique et ses monuments, tels qu'ils étaient à l'époque romaine.

► Jusqu'au 27 septembre

→ **INFOS** : Retrouvez l'ensemble des informations pratiques et de la programmation sur cultures.haute-garonne.fr



ZOOM

DES MILLIERS DE LIVRES EN ACCÈS LIBRE



La médiathèque départementale a ouvert gratuitement ses ressources numériques pendant le confinement.

- - -

100 000 documents accessibles à tous les Haut-Garonnais, gratuitement, sans condition et en quelques clics. Durant la période de confinement, le Conseil départemental a fait le choix d'ouvrir à tous les ressources de sa médiathèque numérique. Elle est habituellement réservée aux personnes inscrites dans l'une des 165 bibliothèques de son réseau, et est fréquentée par quelque 3 500 usagers. Mais durant le confinement, grâce à cette offre, les connexions se sont envolées : trois fois plus de créations de comptes, soit 11 000 utilisateurs en avril et mai derniers ! Des centaines de livres, de journaux, de ressources musicales ou encore des cours en tous genres (langues vivantes, code de la route, informatique, etc.) sont disponibles sur la plateforme. Parmi les documents préférés des utilisateurs durant le confinement, les bandes dessinées sont arrivées en tête avec six fois plus de consultations qu'auparavant. Sans surprise, les titres de presse ont aussi été très prisés, trois fois plus qu'habituellement. Devant ce succès populaire, le Département a décidé de prolonger cet accès sans condition jusqu'à la fin de l'année 2020, et ainsi donner envie aux habitants de la Haute-Garonne de s'inscrire en bibliothèque.

Dimension sociale

« Nous avons également mené un travail auprès des travailleurs sociaux des Maisons départementales des solidarités (MDS), afin qu'ils s'emparent de ces ressources et les utilisent auprès d'un public qui n'y a pas forcément accès, détaille Romain Madoyan, directeur de la médiathèque départementale. Penser la culture avec le social, c'est l'un de nos grands enjeux. » Une mission que la médiathèque départementale continue à mener au quotidien, pour une vraie démocratisation de la culture.

→ **INFOS** : media31.mediatheques.fr



3 NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR **DES VACANCES** **EN HAUTE-GARONNE**

Le 26 mai dernier, les élus du Conseil départemental ont voté plusieurs mesures afin de venir en aide aux professionnels du tourisme en Haute-Garonne impactés par la crise sanitaire due à l'épidémie du Covid-19. Parmi ces aides, trois dispositifs ont pour objectif de favoriser le pouvoir d'achat des Haut-Garonnais, à travers des nuits d'hébergement offertes par exemple, tout en soutenant la fréquentation des hôtels, chambres d'hôtes ou campings (adhérents à la fédération Hôtellerie de plein air), des sites historiques et des parcs d'animation du Département.

1 PROLONGEZ VOS NUITS EN HAUTE-GARONNE

L'opération « 1 nuit offerte dès 2 réservées » permet aux touristes de prolonger d'une nuit leur séjour dès la réservation de deux nuits consécutives dans un des nombreux campings, hôtels indépendants, chambres d'hôtes ou meublés de tourisme de Haute-Garonne (labellisés Gîtes de France ou Clévacances). Retrouvez l'intégralité de la liste des hébergements participant à l'opération sur haute-garonnetourisme.com et haute-garonne.fr



MAISON DE MAÎTRE · AIGREFEUILLE

Dans le cadre somptueux d'une belle maison de maître entourée d'un parc avec des arbres centenaires, ce gîte labellisé 4 épis offre toutes les commodités utiles à un séjour tout confort ainsi qu'une piscine extérieure et un court de tennis. Le lieu est idéalement situé pour envisager des excursions à Toulouse, Albi ou Carcassonne...

Les Hortensias : 3 chambres, 6 personnes.

DEMEURE TYPIQUE · LABARTHE-SUR-LÈZE

La Maison du Poëlon, grande bâtisse de standing du 19^{ème} siècle et située au cœur du village de Labarthe-sur-Lèze au sud de Toulouse, propose un cadre alliant charme et modernité pour des séjours « détente ». Le lieu se distingue par ses petits déjeuners gourmands et authentiques faits avec des produits bio.

Chambre d'hôtes La Maison du Poëlon : 3 chambres, 10 personnes

GÎTE PYRÉNÉEN · BAGNÈRES-DE-LUCHON

Bienvenue dans la Belle Époque ! Le gîte Illixo fait partie de ces grandes et belles bâtisses pyrénéennes typiques du début du siècle passé. Un agréable jardin clos, un espace bien-être climatisé avec sauna et salle de fitness équipée et une terrasse prolongée par une cuisine d'été complètent le tableau de cette agréable location située dans un rayon d'un kilomètre de tous les commerces et services.

Gîte Illixo : 7 chambres, 15 personnes.

VIE DE CHATEAU · GAILLAC-TOULZA

Cette maison d'hôtes 3 épis de toute beauté à la quiétude reposante se situe à une heure à peine de Toulouse, aux portes de l'Ariège. Les hôtes du lieu prodiguent conseils de balades et s'occupent des visiteurs avec bonheur. Un espace sauna et jacuzzi ainsi qu'une piscine extérieure rendront la vie plus douce encore...

Château de Mailhol : 2 chambres doubles, 4 personnes.

2 UN CARNET DE VOYAGES POUR DOPER LE TOURISME LOCAL

Ce « carnet de voyages » permet à 20 000 vacanciers de bénéficier durant cet été de bons de réduction d'une valeur de 31 euros à utiliser d'ici le 31 décembre 2020. Ils sont valables chez 270 prestataires haut-garonnais : Haute-Garonne Tourisme, Tables & Auberges de France et Bienvenue à la Ferme. Munis de leur carnet de voyages à retirer à l'accueil de chaque site, les vacanciers devront le faire tamponner à l'issue de la visite de deux sites départementaux et d'un Office de tourisme intercommunal (OTI). Ils pourront ensuite retirer les bons de réduction de 31 euros au Comité départemental du tourisme (CDT), 14 rue Bayard à Toulouse, ou aux Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges. Retrouvez la liste des sites et des Offices de tourisme intercommunaux participant à l'opération sur haute-garonnetourisme.com et haute-garonne.fr

MUSÉE DE L'AURIGNACIEN

L'abri préhistorique d'Aurignac vaudra à ce petit village situé à tout juste une heure de Toulouse une renommée mondiale du fait des restes d'animaux disparus, des reliefs de repas et de la sépulture collective découverts un beau jour de 1852. Depuis 1906, l'Aurignacien illustre cette période située entre 38 000 et 28 000 avant notre ère. Le musée ouvert en 1969 permet de découvrir les moyens de survie des peuples préhistoriques, la faune glaciaire, des objets issus d'Aurignac et d'autres sites aurignaciens.

05 61 90 90 72 · musee-aurignacien.com



LA MAISON DE LA BIODIVERSITÉ, FORÊT DE BUZET

Le bel Espace naturel sensible (labellisé depuis 2016) de la forêt de Buzet ne compte pas moins de 460 hectares. À proximité des communes de Bessières, Buzet-sur-Tarn et Paulhac, c'est le lieu idéal de toutes les évasions au grand air ! Les promeneurs et amoureux de la nature pourront profiter des différentes espèces végétales et animales présentes dans la forêt et pourront en apprendre davantage sur la nature en participant aux différents ateliers pédagogiques de la Maison de la biodiversité inaugurée il y a quelques semaines.

05 34 33 17 50 · maison-biodiv@cd31.fr

CHÂTEAU DE LARÉOLE

Construit à l'époque dorée du pastel au 16^{ème} siècle, le château de Laréole, qui est propriété du Conseil départemental depuis 1984, abrite de nombreux vestiges remarquables. Le jardin à la française et les statues de Marc Arcis construits au 18^{ème} siècle embellissent le site et offrent aux visiteurs de vastes espaces de promenades. Les férus d'histoire et de patrimoine pourront profiter des visites guidées gratuites des extérieurs et des salles de l'étage du château, des galeries, du parc et de la cour intérieure.

05 61 06 33 58 · chateaulareole@tourismehg.com





SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES / VALCABRÈRE

Au pied de l'impressionnante cathédrale Sainte-Marie de Saint-Bertrand-de-Comminges, l'ancien couvent des Olivétains (19^{ème} siècle), antenne du Comité départemental du tourisme, renseigne sur l'histoire de ce territoire où les Romains implantèrent Lugdunum, cité dont les vestiges sont toujours visibles. Le Musée archéologique départemental donne à voir l'ensemble des objets issus des fouilles dont l'impressionnant trophée augustéen et une riche collection d'autels votifs.

05 61 95 44 44 - olivetains@tourismehg.com

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE & DE LA DÉPORTATION

Désormais rénové et réaménagé, le Musée départemental de la Résistance & de la Déportation accueille le public sur 1 000 m². Créé en 1977 par d'anciens résistants et déportés pour témoigner des moments forts et des atrocités vécus lors de la Seconde Guerre mondiale à Toulouse et en Haute-Garonne, le lieu regroupe un fonds important de 10 000 objets tels que des lettres, photos, cahiers, cartes postales, tenues, matériel de transmission, armes démilitarisées...

05 34 33 17 40 - musee-resistance.haute-garonne.fr



MAISON DE LA HAUTE-GARONNE

La Maison de la Haute-Garonne située à Port-Lauragais à Avignonet-Lauragais fourmille de conseils et d'idées de circuits touristiques sur le département. Les vacanciers pourront notamment découvrir dans le centre d'interprétation du canal du Midi les multiples secrets de cette fameuse voie d'eau construite au 16^{ème} siècle par Pierre-Paul Riquet qui relie la ville rose à la Méditerranée : son histoire, sa construction ou son exploitation n'auront plus de secrets pour vous. La Maison de la Haute-Garonne est accessible depuis l'autoroute mais aussi depuis le réseau routier départemental et la piste cyclable du canal des 2 mers.

05 61 81 41 03 - mdt@tourismehg.com

3 DÉCOUVREZ LES PARCS À THÈME DE HAUTE-GARONNE

Avec le carnet Escapades en 31, les parcs à thème et de loisirs de Haute-Garonne n'auront plus de secrets pour vous. Réservée aux 10 000 premiers participants, l'opération permet d'obtenir une entrée gratuite pour une entrée achetée (+ 18 ans) jusqu'au 31 décembre 2020. Retrouvez la liste des parcs participant à l'opération et les modalités sur haute-garonnetourisme.com et haute-garonne.fr

ANIMAPARC

Parc d'attractions, parc animalier et parc dinosaures, Animaparc s'impose comme le lieu de fête parfait ! Des manèges, des jeux interactifs, des dinosaures, des gonflables, des attractions farfelues et épatantes attendent les petits et leurs parents pour une journée inoubliable. À 40 minutes au nord de Toulouse, près de Grenade-sur-Garonne.

05 62 79 37 01 • animaparc.com



LE PARC ZOOLOGIQUE AFRICAN SAFARI

Près de 600 animaux issus de 80 espèces vivent en semi-liberté dans le parc zoologique de Plaisance-du-Touch ! Girafes, éléphants, lions d'Afrique, zèbres, rhinocéros, ils sont tous là pour le bonheur de tous comme dans un beau livre d'images. Et une balade à pied dans un parc ombragé permettra également d'approcher d'autres espèces moins sauvages. À vingt km de Toulouse, en direction d'Auch.

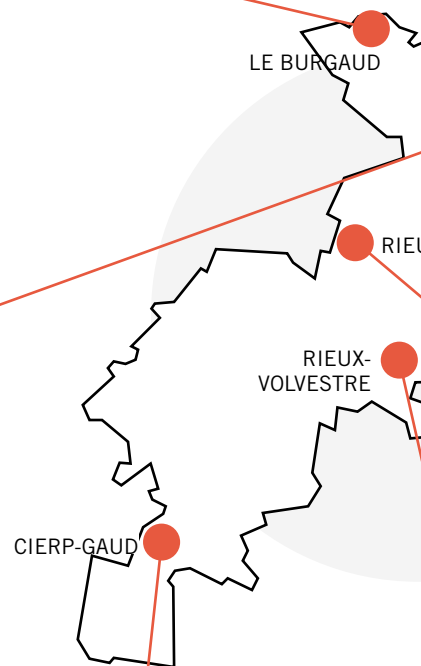
05 61 86 45 03 • zoo-africansafari.com



PYRÉNÉES HÔ

À 1h15 de Toulouse, le parc d'activités Pyrénées Hô offre une multitude d'activités basées sur le sport et l'aventure. La tyrolienne de deux km et la via ferrata donneront des frissons aux plus téméraires tandis qu'une partie des treize hectares du parc est réservée aux loisirs des enfants et des adolescents. Le parcours accrobranche permet d'évoluer entre arbres et rochers, tandis qu'une série d'activités comme le kart à pédales, un toboggan géant, des jeux de pistes ou des circuits de vélo donneront des sensations à celles et ceux qui préfèrent la terre ferme !

05 61 94 08 36 • pyrenees-ho.com



LE CHÂTEAU DE MERVILLE



Se perdre dans le dédale des dix km de buis du labyrinthe du château de Merville est une expérience unique à vivre. Avec le parcours Dédale, petits et grands se prennent rapidement au jeu des différentes énigmes à résoudre depuis votre smartphone permettant de sortir de ce labyrinthe végétal. Le parcours Enigma invite le promeneur à suivre les pas des plus grands inventeurs de l'humanité, Galilée, Gutenberg, Marie Curie ou Albert Einstein, et de (re) découvrir leurs inventions.

05 61 85 18 51 • chateau-merville.com

AEROSCOPIA



Pour en prendre plein les yeux, les amoureux de beaux vaisseaux des airs n'ont pas le choix : il faut visiter Aeroscopia ! Aux abords des usines Airbus, le musée aéronautique présente une impressionnante collection d'appareils de tout type dont Concorde, des avions de chasse, des hélicoptères, Super Guppy (transport de pièces d'Airbus) et l'A380.

05 34 39 42 00 • musee-aeroscopia.fr

LA HALLE DE LA MACHINE



La catapulte à pain, le Rossignol Pendulaire, la Machine à servir le vin ou le désormais fameux Minotaure attendent sagement les visiteurs dans la belle Halle de la Machine pour s'animer sur la Piste des Géants ! Et en complément de la visite, possibilité de participer à un atelier thématique destiné à découvrir le travail de la Cie La Machine.

05 32 10 89 07 • halledelamachine.fr

LA FERME DU PARADIS



Cette ferme pédagogique implantée au cœur de la forêt offre un moment d'évasion grâce à son long parcours ombragé, ses aires de pique-nique, ses jeux et manèges pour enfants. Les petits pourront approcher, nourrir, câliner une centaine d'animaux rares comme le daim, le kangourou wallaby, différentes races de grues, l'alpaga, et plus communs comme les chèvres ou les moutons, les lapins, les poules... Le paradis assurément !

05 61 08 57 18 ou 06 18 28 60 54 • fermeduparadis.com

LE VILLAGE GAULOIS



Une poignée de passionnés ont créé cet Archéosite voilà plus de vingt ans en respectant les techniques de construction, d'artisanat et les coutumes de l'époque de nos ancêtres. Cet étonnant village, à la fois écomusée, tant parc archéologique que culturel, doit son existence à la présence proche de nombreux sites gaulois implantés ici par le peuple des Volques Tectosages. Ils vous attendent, par Toutatis !

05 61 87 16 38 • village-gaulois.org



Sylvian Meschia,

POÈTE D'ARGILE

plus tard, il parle alors de métamorphose, de mutation : « J'ai eu un déclic à 50 ans, un besoin irrésistible de revoir mon village natal. Finalement, ce sont mes cahiers d'enfant, noircis en arabe et retrouvés au grenier, qui ont été un véritable électrochoc. Comme si je retrouvais ce que j'avais longtemps cherché. » L'écriture l'inspire brutalement. Il s'abreuve alors de calligraphies de tous horizons qu'il transpose sur ses terres cuites. « J'ai trouvé la différence entre l'artisan d'art, celui qui peut reproduire un objet en petite quantité, et l'artiste qui est un messager qui crée et partage. » Tout son travail bascule. Un résultat visible notamment sur les bâtons de pèlerin que le public a déjà pu admirer à plusieurs reprises. Des œuvres qu'il souhaite « proche de chez lui », de Foix à Martres-Tolosane en passant par le festival de Marciac, où l'artiste s'est illustré par un retour à la nature affiché dans ses créations, semant des fleurs de céramique à travers champs, cultivant d'étranges jardins aux trésors cachés... Aujourd'hui, l'artiste n'a plus qu'une seule idée : occuper l'espace et le partager avec son public.

DES SURPRISES SUR LA VIA GARONA

Début juillet, la Via Garona sera jalonnée d'installations artistiques créées par Sylvian Meschia. Des totems seront installés dans le Jardin du musée et le Jardin des artistes, à Saint-Bertrand-de-Comminges. Quant à la cathédrale de Rieux-Volvestre, c'est la voie lactée composée de mosaïques en nuances de bleu, photographiée puis thermoformée sous son porche que les visiteurs pourront admirer. Des œuvres étonnantes sous forme de haltes culturelles à savourer entre deux étapes pédestres, pour donner une nouvelle dimension aux paysages haut-garonnais.

Il évoque ses œuvres avec l'entrain de celui qui souhaite raconter leur histoire sans vouloir étaler la sienne. Le paradoxe d'un artisan d'art devenu artiste, rêvant son art gratuit et accessible au plus grand nombre.

« La céramique c'est toute mon histoire, j'ai besoin du contact de la matière, créer à partir d'une boule de terre est une sensation magique. » Une passion palpable qui s'est longtemps matérialisée en objets utilitaires, très prisés dans les salons internationaux. Aujourd'hui Sylvian Meschia aspire surtout à faciliter l'accès à son art par des mises en scène occupant l'espace public.

Sylvian Meschia est né en Algérie en 1952. Arrivé en France à l'âge de 10 ans, il garde de cette période le souvenir d'une déchirure indélébile. Les cités des banlieues de Marseille puis de Toulouse l'accueillent mais le seul endroit où il se sent vraiment heureux c'est dans cette ferme de Rieux-Volvestre

acquise par ses grands-parents et où il rêve d'installer son atelier. « Je suis issu d'une lignée d'artisans menuisier », raconte-t-il.

“ Travailler seul avec la matière et en toute liberté, ça a toujours été une évidence. ”

À 18 ans, il s'initie à la céramique à l'abbaye bénédictine de Tournay, à Tarbes. Une expérience déterminante qui pose les premières pierres de son succès à venir. Il se perfectionne en tant que tourneur à Djerba, en Tunisie puis à Londres, avant de rejoindre Avignon et son festival, où il travaillera plusieurs années comme régisseur de 1974 à 1981. Sur place, il découvre l'envers du décor et « comment s'organisent toutes les petites choses autour des grandes ». Un apprentissage majeur pour ses mises en scène futures.

Vers une œuvre « cathédrale »

Pourtant, ses premières amours ne l'ont jamais quitté et c'est bien à Rieux-Volvestre qu'il décide d'installer son atelier de potier en 1981, réalisant par là même son rêve et enracinant sa carrière d'artiste. Vingt ans